Administration et Rédaction:
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert Sask. Téléphone 2964

Abonnement:
Un an, Canada......$2.00
Un an, Etranger......$2.50

LE PATRIOTE DE L'OUEST

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

10ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI, 7 AVRIL 1920. — No. 5

Quelques précisions

Quelques-uns des lecteurs du *Patriote* ont, paraît-il, été surpris d'un article paru sous ma signature, il y a quelques semaines; article qui, d'après eux, semblait nettement hostile aux "Grains Growers" et au mouvement politique des Fermiers.

Leur étonnement fut d'autant plus grand que le *Droit*, d'Ottawa, est très favorable à ceux-ci, pendant que le *Devoir* leur semble également sympathique, et que le *Patriote* lui-même de temps à autre a fait sur ce mouvement des commentaires plutôt bienveillants.

Il serait peut-être utile de fournir certaines explications dans le but de mettre les choses au point.

L'article en question n'a pas été écrit spécialement dans le but de critiquer les "Grains Growers", ou l'organisation politique des fermiers dont je ne suis point l'adversaire; mais j'ai toujours pensé que le devoir du journal indépendant était de donner à ses lecteurs une appréciation juste et impartiale des actes de ceux qui veulent gouverner le pays. C'est ce que je me suis efforcé de faire.

D'ailleurs la question de l'attitude à prendre par les nôtres en face du nouveau parti qui s'organise se posera tôt ou tard; et, bien que les élections paraissent encore éloignées, il ne serait peut-être pas un mal de la placer dès aujourd'hui devant le pays, afin qu'il ait tout le temps voulu pour l'étudier et la juger.

Cette étude est pour nous plus délicate et plus importante que pour bien d'autres, car nous avons à examiner, non seulement le programme économique des Fermiers-Unis, et la valeur de leurs chefs: mais aussi la répercussion que leur triomphe pourrait avoir sur nos revendications nationales.

* * *

La classe agricole, il faut le reconnaître, a accueilli avec enthousiasme un mouvement qui lui révèle à elle-même sa toute-puissance et la dresse formidable devant les intérêts coalisés des manufacturiers.

Bon nombre de fermiers saluent déjà le triomphe de leur parti qui leur vaudra, pensent-ils, le libre échange intégral avec l'entrée en franchise des machines agricoles et autres produits manufacturés et le libre accès du marché américain pour tous les produits de la ferme.

C'est une superbe théorie, une belle chanson dont on a déjà entendu les accents en 1893 et en 1896. Mais j'ai bien peur que la chanson électorale des Fermiers-Unis ne donne pas beaucoup plus de résultats que la chanson électorale des libéraux de 1893 et de 1896.

Une nation, quand bien même cette nation est-elle encore plus ou moins en tutelle, ne se compose pas seulement de fermiers, mais aussi d'ouvriers, de manufacturiers, et de plusieurs autres classes de citoyens. Un gouvernement véritablement digne de ce nom, soucieux de la prospérité du pays, ne doit pas songer exclusivement à la classe agricole, mais à toutes les classes qui peuplent ce pays.

Que les agriculteurs aient été négligés par la plupart des gouvernements passés, c'est une constatation qui s'impose. Que le tarif ait protégé, d'une façon parfois scandaleuse, quelques grosses industries qui auraient fort bien pu s'en passer, c'est indéniable. Qu'il ait enrichi certains financiers, et qu'une revision très étendue s'en impose, c'est certain. Mais de là à sa suppression complète, il y a un abîme que les Fermiers-Unis ne tenteront pas de franchir s'ils sont doués des qualités qui font les vrais hommes d'Etat.

Parce que cette suppression causerait une perturbation financière d'autant plus dangereuse que nous traversons une période plus critique, et qu'elle bouleverserait certaines industries qui emploient des milliers d'ouvriers, augmentant encore le malaise qui agite le monde du travail.

M. Crerar lui-même, à ma connaissance, ne promet pas le libre échange absolu, et entre son programme et celui de M. King, il n'existe pas une bien grosse différence, puisque le parti libéral à sa Convention générale a adopté lui aussi le programme du Conseil d'Agriculture.

Que nos fermiers ne se fassent donc pas d'illusion. Si le parti national progressif veut être, comme il le dit, le parti de toutes les classes, et non pas d'une seule, il ne changera pas sensiblement les conditions matérielles de la classe agricole.

Il semble donc bien qu'au point de vue économique, quelle que soit la bonne foi de leurs chefs à Ottawa et la valeur de leur programme, les Fermiers-Unis n'ont apporté avec eux aucune idée nouvelle. La nationalisation des moyens de transport n'était point une idée absolument nouvelle, et demeure fort discutable, quand le ministre des chemins de fer accuse un déficit de 47 millions pour une seule année.

* * *

Si donc, au point de vue économique, ils ne nous apportent rien de nature à expliquer l'enthousiasme avec lequel on les accueille dans certains milieux, au point de vue national nous donnent-ils des garanties suffisantes pour que nous leur prêtions notre concours?

Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses, aucune déclaration sur laquelle nous puissions nous baser n'ayant jamais été faite.

Mais nous ne pouvons taire nos inquiétudes, lorsque nous voyons avec quelle sollicitude des journaux comme le *Star*, de Saskatoon, et d'autres de sa mentalité, se penchent sur le berceau du nouveau-né, et le prennent sous leur protection.

Nous ne pouvons taire nos inquiétudes lorsque nous voyons que ceux qui les premiers se jetèrent dans les bras de l'unionisme, et nous ensevelirent sous les injures, pendant la campagne électorale de 1917, sont ceux aujourd'hui qui viennent couvrir de fleurs le nouveau parti politique, et dès sa naissance, lui prêter serment d'allégeance.

Ces gens-là sont-ils de bonne foi, et ces "torys" de tous les temps, sont-ils subitement devenus des apôtres sincères du programme des fermiers, ou bien y a-t-il là une manœuvre électorale semblable à celle qui leur a si bien réussi en 1917?

Que les chefs des fermiers à Ottawa soient de bonne foi, nul ne le conteste. Mais que le mouvement qu'ils ont créé, serve les intérêts des manufacturiers en divisant les forces qui leur sont habituellement opposées, ce n'est que trop facile à prévoir.

Et c'est parce que ce mouvement a été accueilli avec trop d'empressement par la plupart de ceux que nous avons coutume de trouver contre nous comme fermiers et comme Canadiens français, que nous ne saurions trop recommander la prudence, en attendant des précisions qui viendront.

Nous ne sommes pas les adversaires *a priori* du parti politique des fermiers dans l'arène fédérale; mais nous éprouvons des inquiétudes qui auront besoin d'être calmées avant que nous lui donnions tout notre appui.

* * *

Ces inquiétudes sont plus vives encore, en ce qui concerne l'entrée des fermiers dans la politique provinciale.

Les fermiers sont représentés à Régina par plus de quarante des leurs. Le gouvernement compte parmi ses membres les plus éminents, des chefs comme Langley et Dunning. C'est-à-dire qu'ils contrôlent pratiquement la politique provinciale. Mais cela ne leur suffit pas, et bien qu'ils reconnaissent n'avoir aucun grief contre le gouvernement Martin, il leur faut quand même entrer dans l'arène.

C'est un fait admis, qu'à la Convention des "Grains Growers" à Saskatoon, la grosse majorité des congressistes étaient en faveur de l'entrée immédiate dans la lutte. Seule l'habileté de quelques-uns des chefs a réussi à retarder l'échéance. Ce n'est qu'un ajournement.

Et qui trouvons-nous encore à la tête de ce mouvement qui ne s'explique par aucune raison professionnelle? Toujours la même classe! Les partisans et les champions de l'"English only in the school" dirigés comme de coutume par le *Star*, de Saskatoon, et son fidèle acolyte, le *Post*, de Régina, c'est-à-dire par les "supporteurs" habituels des Haultain, des Willoughby, et du parti conservateur provincial de tous les temps.

Je ne veux pas dire que nous ne donnerons jamais notre appui aux Fermiers-Unis dans le domaine provincial. Mais nous aurons besoin de garanties portant d'autres signatures que celle du propriétaire du *Star*.

Le *Droit*, d'Ottawa, peut être sympathique au gouvernement Drury: c'est très compréhensible, puisque ce gouvernement ne peut toujours pas être pire pour les Franco-Ontariens que ne l'était le gouvernement Hearst. Et il y a des chances pour qu'il leur soit plus favorable.

Pour nous, c'est autre chose. Nous savons ce que nous avons; et si c'est loin d'être la perfection, c'est encore mieux que ce que nous réservent M. Orchard et ses pareils.

Messieurs les Fermiers-Unis, le groupe franco-canadien de la Saskatchewan est en grande majorité composé de cultivateurs qui ne demanderaient pas mieux que de vous être sympathiques, mais il retrouve dans votre entourage immédiat des hommes qu'il a déjà rencontrés dans des circonstances qu'il n'oublie pas, et sur la présence desquels, il aurait besoin de bien des explications.

Libre à vous de les lui fournir.

Raymond DENIS.

Qu'on exige du français!

Nos cultivateurs et nos hommes d'affaires reçoivent de ce temps-ci des formules de questionnaires à remplir pour l'impôt sur le revenu. Dans l'immense majorité des cas —pour ne pas dire dans tous— ces formules sont en anglais seulement.

Devant cette ignorance voulue de l'une des deux langues officielles du pays, l'attitude des Franco-Canadiens fiers de leur nom et jaloux de leurs droits est tout indiquée: ils doivent refuser de remplir les formules anglaises et en exiger dans leur propre langue.

L'impôt sur le revenu est un impôt fédéral. Sa perception relève d'inspecteurs nommés par Ottawa et qui devraient être des fonctionnaires bilingues, si le gouvernement voulait se conformer à l'esprit de la constitution qui nous régit. Ils ont beau être, pour la plupart, des unilingues notoires, ils n'en sont pas moins tenus de correspondre en français avec les contribuables de langue française et d'avoir à leur disposition des formules françaises.

Beaucoup des nôtres se laissent intimider par la sévérité des règlements qui prévoient une amende de cent piastres par jour de retard à faire la déclaration dans le délai voulu. Cette menace ne devrait empêcher personne de réclamer en faveur des droits du français. Nous sommes en mesure d'affirmer que les rigueurs de la loi n'ont jamais été appliquées contre ceux qui, les années précédentes, ont laissé passer la date parce qu'ils refusaient de se servir de formules anglaises. Tous ceux de nos amis qui se sont montrés fermes sur ce point ont obtenu satisfaction; dans certains cas même l'excès de zèle de l'inspecteur a été blâmé en haut lieu.

Mais on escompte la lâcheté du plus grand nombre et le peu de persévérance des plus braves pour nous ignorer officiellement. Comme l'écrivait il y a quelque temps M. Omer Héroux, "nous sommes en face d'un système qui tend à annuler en fait nos garanties constitutionnelles, à proscrire le français des services fédéraux. Derrière ce système, il y a des forces différentes: volonté consciente de quelques unificateurs à outrance, instinct d'accaparement d'une masse de gens qui trouvent absolument naturel de prendre à eux seuls toute la banquette et d'obliger tout le monde à se conformer à leurs us et coutumes, etc. Mais les résultats sont les mêmes et, si nous ne réagissons point, si nous ne réagissons avec méthode et persévérance, nous resterons quelque jour avec, pour tout avoir, un texte de loi intéressant, mais qui ne correspondra plus à aucune réalité pratique. Le français, officiellement reconnu par la constitution fédérale, aura été en fait chassé de son domaine."

Il importe de réagir continuellement, sans se lasser, si nous ne voulons pas voir nos droits tôt ou tard périmés. Toute injustice à notre égard, tout ostracisme de notre langue doit déclancher une protestation motivée. Au système d'attaque sournoise dont nous sommes l'objet opposons un système de défense méthodique et ferme.

C'est lorsque l'on nous demande de mettre la main à la poche qu'il nous est le plus facile de réclamer notre dû. La perception de l'impôt sur le revenu est une belle occasion à ne pas manquer. Ne nous laissons pas intimider par les menaces, quelles qu'elles soient. Exigeons du français.

DONATIEN FRÉMONT.

C'est à Philadelphie qu'aura été érigée, annoncent les "Nouvelles Religieuses", la première église dédiée à Jeanne d'Arc, sur le continent américain.

SIMPLES NOTES

A diverses reprises nous avons reçu des lettres de nos lecteurs nous demandant si le fameux ouvrage de Moore, "The Clash" n'avait pas été traduit en français. Voilà qui est fait, par le publiciste canadien le mieux qualifié pour mener à bien ce genre de travail, M. Ernest Bilodeau. Le Choc qui vient de paraître chez Beauchemin (Montréal), c'est le Clash en français avec tout le charme littéraire du texte original. L'ouvrage qui compte près de 500 pages se vend au même prix, $1.75.

* * *

M. Robert F. Phalen, du Casket d'Antigonish, publie dans le Northwest Review *une série de remarquables articles sur la bonne entente qui devrait exister entre catholiques de langue anglaise et de langue française. Pour qui connaît l'attitude toujours franche et loyale de M. Phalen, il n'est guère besoin d'ajouter qu'il présente bravement toute la vérité à ses compatriotes et leur montre que l'entente exige de leur part le respect des droits de la langue française. Ces articles sont de nature à faire beaucoup de bien.*

* * *

La Liberté *a la bonne fortune de pouvoir publier en feuilleton les mémoires inédits de Mgr Grouard, sous le titre: "Souvenirs de soixante ans de mission". Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabasca, est un vétéran des missions de l'Extrême Nord, et, à quatre-vingts ans, il a encore gardé l'entrain de la jeunesse. Ces "Souvenirs", écrit d'un style alerte et pittoresque, seront extrêmement intéressants.*

* * *

Prochainement doit paraître un nouvel ouvrage du P. Lacasse — Une sixième "mine" — qui est attendu avec hâte par tous les Canadiens qui connaissent sa verve intarissable et sa façon si populaire de faire pénétrer les plus utiles vérités. L'ouvrage se vendra au profit de l'oeuvre des vocations du Juniorat de St-Boniface.

* * *

Un journal ontarien trouve affreux que l'on ose même penser à rendre bilingues les timbres-poste et la monnaie canadienne. Cela changerait tout le caractère de la monnaie et des timbres, écrit-il, et ce serait pour le pire "and that for the worst." Voilà comment ces ignorantins comprennent la constitution canadienne qui place théoriquement le français et l'anglais sur le même pied dans tout le Canada. Pour eux en dehors de Québec tout devrait être anglais.

* * *

Une Association Catholique de la Jeunesse Féminine Canadienne vient de se fonder à Québec sur les bases de l'A.C.J.C., avec la devise: Per laborem ad lucem; *vers la lumière par le travail. Par la piété, l'étude et l'action, elle fera pour les jeunes filles ce que l'A.C.J.C. réalise pour les jeunes gens. Cette association qui est appelée à faire beaucoup de bien en vue de la constitution d'une élite, aura chaque année sa retraite fermée et organisera une journée d'étude.*

* * *

"Tandis que nous sommes à l'état passif, écrit la Vérité, *les orangistes militent contre nous et imposent leurs influences néfastes au gouvernement canadien. Ils viennent de nous jouer un nouveau tour qui passe presque inaperçu, mais qui doit réjouir bruyamment, au fond des Loges, leur haine sectaire. Le Canada consulté par le gouvernement de Londres pour avoir son avis sur l'opportunité de tenir une mission britannique en permanence au Vatican, a répondu par des niaiseries dont on paraît avoir honte de publier le texte."*

* * *

"La première et la plus efficace manière de jouir d'un droit, dit l'Action Catholique, *c'est de l'exercer. La constitution canadienne a mis sur un pied de parfaite égalité les deux langues anglaise et française au Canada. C'est à nous qu'il appartient de faire en sorte qu'elles restent égales; c'est à nous d'empêcher que l'une devienne la parente pauvre dans la maison de ses pères."*

* * *

La faculté de droit d'Osgoode Hall, à Toronto, représentée par MM. J. Raoul Mercier et Salter Hayden, tous deux catholiques et anciens élèves de l'Université d'Ottawa, a remporté le premier prix dans un débat inter-universitaire. En présentant le trophée aux vainqueurs le juge Sutherland a dit: "C'est pour moi un honneur de présenter le trophée Kerr aux élèves de la Faculté de droit. J'éprouve un plaisir tout particulier à voir que l'un des orateurs d'Osgoode Hall est un de nos amis Canadiens français, et surtout qu'il nous a si bien parlé, non pas dans sa propre langue, mais dans notre langue à nous." Et M. Mercier parle également bien le français. C'est une nouvelle preuve de la supériorité de l'enseignement bilingue.

* * *

"Lors du prochain recensement, au mois de juin 1921, la population d'Ontario, dit M. Marquis, chef du bureau des statistiques de Québec, ne comptera vraisemblablement pas 100,000 âmes de plus que celle de Québec. Comme le coefficient à établir par la province de Québec sera d'environ 38,500 à 39,000, il s'ensuit que la province voisine n'aurait que deux ou trois députés de plus aux Communes que le Québec, soit 67 ou 68 au lieu de 82.

* * *

Les cardinaux et les archevêques français ont décidé de se réunir une fois par an pour s'entretenir des intérêts de l'Eglise de France, et ont choisi pour organiser cette conférence l'une des semaines du carême. Cette assemblée vient de se tenir à l'archevêché de Paris. Cinq cardinaux et six archevêques étaient présents.

* * *

Le seul remède radical au mauvais cinéma, serait la création, chez nous, du bon cinéma, moral, éducateur. "Il conviendrait, écrit M. Louis Dupire commentant un article de la Vie Nouvelle, *de placer des millions dans l'organisation d'une compagnie canadienne qui ne serait probablement pas payante au début mais pourrait le devenir plus tard." Le mal du cinéma actuel dans les grandes villes est énorme: pour le combattre efficacement la méthode négative est insuffisante; c'est là une vérité qui s'impose de plus en plus, pour le cinéma comme pour la presse.*

Le Basutoland (Afrique) est gouverné par un roi indigène, Griffith, qui s'est converti du paganisme au catholicisme, en 1913. Il est venu ces jours derniers à Londres avec une douzaine de Basutos pour présenter une supplique au roi d'Angleterre. Un missionnaire Oblat, le R. P. Valat, accompagnait le royal visiteur lui servant de chapelain et d'interprète.

* * *

Le grand chef de l'Ile de Ceylan, est aussi un païen converti, devenu parmi ses compatriotes un catholique exemplaire et très généreux. Sa charité a pourvu durant la guerre à la subsistance d'au moins 10,000 enfants réfugiés belges. Il a été élève au collège de Colombo, dont les Oblats ont la direction, et c'est dans ce collège qu'il a jadis pris ses grades.

* * *

De la meilleure source, nous apprenons, rapporte la Libre Parole, *de Paris, que le désir exprès de Benoît XV est de faire instruire dans le minimum de temps le procès canonique qui doit aboutir à la béatification du vénéré cardinal Richard, le saint archevêque de Paris, mort voici onze ans, après avoir été expulsé de sa demeure de la rue de Grenelle par les voleurs officiels.*

* * *

Le président Wilson est actuellement cordialement détesté de tous les Français qui le traitent d'illuminé. On raconte que Clemenceau, à qui ses amis reprochaient d'avoir signé le traité de Versailles, répondit dans un moment d'impatience: "Que pouvais-je faire? J'avais à ma droite un individu qui se croyait Jésus-Christ, à ma gauche, un autre qui s'imaginait être Napoléon et en face de moi, un troisième (l'Italien) qui me dévorait des yeux, sans dire un mot"?

* * *

M. D. B. Dowling, du Département Géologique du Dominion, dit que le Canada possède un tiers de tout le charbon existant sur le continent américain. Si l'on ajoute cette quantité à ce que possède l'Empire Britannique, l'Empire se trouve à avoir en main le quart du charbon de l'univers. Les Etats-Unis ont la moitié de ce qui reste de charbon au monde.

* * *

On estime que la guerre, sur tous les fronts, a occasionné une mortalité mensuelle moyenne de 137,000 contre 2,436,000 par la grippe, soit presque vingt fois plus. Les fléaux de Dieu sont autrement redoutables que toutes les inventions humaines.

Les troupes françaises ont franchi le Rhin

Le maréchal Foch a ordonné l'avance des troupes françaises en territoire allemand pour forcer Berlin à respecter le traité de Versailles. — Quatre villes sont occupées sans combat. — Les troupes allemandes doivent quitter la zone neutre. — Pas d'intentions hostiles de la part des Français.

Mayence, 6 avril.—Les troupes françaises sont entrées à Francfort à cinq heures ce matin. Elles n'y ont trouvé qu'un petit détachement pour assurer la police. L'occupation de la ville a été une pure marche militaire; il n'y a eu aucun combat.

Peu après, les Français sont entrés à Darmstadt. La garnison allemande s'était retirée à minuit pour éviter le contact avec eux. Ce matin, elle était à six milles à l'est de la ville.

Le général de Goutte, dans une proclamation aux villes et aux bourgs du territoire qui doit être occupé, déclare que les troupes françaises ont traversé le Rhin pour forcer le gouvernement de Berlin à respecter ses engagements avec les Alliés. Il assure que la France n'a aucune intention d'hostilité envers la population de la région. Les troupes se retireront aussitôt que les armées du gouvernement allemand auront évacué la zone neutre. Personne ne sera affecté par la présence des Français, tant que l'ordre sera maintenu.

Frankfort, Darmstadt, Offenbach, Hochstadt, Kœnigstein, Dieburg et plusieurs autres villes sont déclarées en état de siège. Les autorités allemandes et les services publics continuent à fonctionner sous les autorités militaires françaises. Les grèves ne seront pas tolérées. Il est défendu de circuler de 9 h. du soir à 5 h. du matin. Les journaux sont temporairement suspendus. Toutes les armes et les munitions doivent être déposées dans les hôtels de ville dans les six heures qui suivront l'affichage de la proclamation.

L'action du gouvernement français était attendue, à la suite de sa note de la veille au gouvernement de Berlin.

Lettres au "Patriote"

L'organisation économique des Franco-Canadiens et les Grain Growers

J'ai lu attentivement, dans le *Patriote* du 24 mars dernier, l'article intitulé "L'organisation économique des Franco-Canadiens" avec comme sous-titre "La Compagnie Franco-Canadienne Ltée."

Je dirai bien peu de chose sur cette organisation, n'étant pas qualifié pour cela. L'idée paraît bonne; elle peut devenir excellente, s'il n'est dans les vues des promoteurs que le but unique de réaliser des bénéfices pour "soutenir nos organisations nationales dans tous les mouvements nécessaires à la défense de la race."

Mais je lis aussi dans l'article en question, que la Compagnie, d'après M. Raymond Denis, "fournit un avantage national parce que cette organisation tendra de plus en plus à remplacer chez les nôtres les Grain Growers qui constituent à l'heure actuelle l'espoir suprême des assimilateurs à outrance."

Vraiment, M. Denis n'est pas tendre pour les Grain Growers.

Dans un article précédent, publié dans le *Patriote*, article qui n'a échappé à l'attention d'aucun lecteur, M. Denis faisait l'apologie du commerce libre du blé, c'est-à-dire du vieux système spéculatif qui a coûté tant de millions aux fermiers de l'Ouest. Il y condamnait le Wheat Board et par ce fait même y condamnait les principes.

Or, M. Denis sait fort bien que l'idée de la vente du blé par une commission désignée par le Conseil d'Agriculture a été admise par les organisations des Fermiers de l'Ontario et des trois provinces de l'Ouest. M. Denis entre donc en lutte contre ces organisations. Pourquoi? Dans quel but?

Je lui demande de bien vouloir nous le dire, mais en le priant d'oublier pour un instant, afin que sa réponse ne soit point tendancieuse, ses fonctions d'Agent général pour la Saskatchewan du Comptoir Agricole Ltée, ayant son siège au Grain Exchange à Winnipeg.

Il pourrait aussi expliquer son idée de supprimer les Grain Growers parce qu'ils constituent l'espoir (l'espoir seulement) des assimilateurs à outrance.

Que M. Raymond Denis, dont le talent et le dévouement sont incontestables, fasse grandir et fructifier la Cie Franco-Canadienne Ltée, très bien, je ne puis faire que l'approuver. Mais quand il s'attaquera aux Grain Growers, quand il s'efforcera de jeter le discrédit, qu'il y soit intéressé ou non, sur une organisation qui a fait ses preuves et dont tout fermier jouit aujourd'hui des bienfaits, je resterai sur ce point, jusqu'à ce qu'il m'ait convaincu, d'un avis contraire.

G. BOUFFARD,
Willow Bunch, Sask.

Aux instituteurs et institutrices

Monsieur le Directeur,

Dans quelques semaines le bureau des statistiques de Régina adressera aux instituteurs, pour être distribuées aux fermiers, des cartes pour le recensement agricole de 1920.

Me serait-il permis d'attirer l'attention de Messieurs les instituteurs et Mesdemoiselles les institutrices sur un point qui a son importance.

Ces cartes, je crois bien, seront exclusivement en anglais. Ne serait-il pas bon, cette année, que tous les instituteurs et toutes les institutrices des centres franco-canadiens fassent la demande de cartes françaises pour les fermiers de langue française de leur district.

Ces cartes, quoique distribuées par le bureau des statistiques de chaque province, sont fournies par le bureau des statistiques d'Ottawa.

L'année dernière, j'ai demandé et obtenu d'Ottawa des cartes françaises. On m'a dit qu'on n'imprimait pas de cartes françaises pour la Saskatchewan, parce que la demande n'en avait pas été faite.

Alors faisons donc ensemble cette demande cette année, et spécifions, pour l'année prochaine, le nombre de cartes françaises qu'il faudra pour le district scolaire.

Si notre demande porte des fruits, ce sera autant de gagné. A tout événement on ne pourra toujours plus nous reprocher de ne pas en avoir demandé.

Je demeure, Monsieur le Directeur

Votre obéissant serviteur,
J. L. LECLERC.
Duck Lake, Sask.

Moins de médisance

Monsieur le Rédacteur,

Je me demande quelquefois pourquoi il se fait tant de critiques et de médisances parmi nous, catholiques.

Comment des catholiques interprètent-ils la religion du Christ?

On se plaît à proclamer que nous appartenons à cette religion la plus noble, toute de charité.

Nous allons à la messe le dimanche, pour replâtrer notre blason, afin de faire encore bonne figure dans le public.

Le lundi venu et toute la semaine, on n'en a pas assez à dire sur le compte du prochain.

On se prive de manger de la chair d'animaux quand l'Eglise le défend et on se nourrit de chair humaine à la façon des cannibales, c'est-à-dire que l'on y va à belles dents, dans la réputation du prochain que l'on déchire par lambeaux.

Pourquoi sommes-nous si sévères envers les autres et si indulgents envers nous-mêmes?

Oui, la religion du Christ est belle, mais nous l'observons bien mal!

J. F.
St-Brieux, Sask.

PAROLES DU PAPE

Sa Sainteté demande au clergé de participer activement au mouvement ouvrier pour combattre le bolchévisme.

Rome. — "L'Eglise catholique doit user de son influence pour s'opposer au bolchevisme et pour maintenir les relations amicales entre le capital et le travail" dit Sa Sainteté Benoît XV dans une lettre qui a été publiée aujourd'hui.

Cette lettre est adressée à l'évêque de Bergame mais elle donne une direction à tous les chefs catholiques du monde entier. Elle a créé une sensation en Italie, car c'est la première fois que le Pape intervient directement dans les disputes ouvrières. Il demande aux évêques et aux prêtres de participer activement au mouvement ouvrier afin de modérer les demandes des ouvriers, de régler les grèves et il leur demande de s'opposer au bolchévisme.

Cette lettre est considérée comme une réprimande au député catholique, signor Miglioti, qui au récent congrès des unions ouvrières catholiques à Bergame, s'est déclaré ouvertement en faveur du bolchèvisme.

Benoît XV, dans sa lettre dit que "ce n'est pas par la violence et l'action directe que l'on sert la cause de la vérité et de la justice. Ce sont des armes à deux tranchants qui finissent toujours par blesser ceux qui s'en servent."

"Les prêtres, continue le Pape, doivent s'opposer vigoureusement aux partisans de l'action directe. L'agitation en faveur de la violence est essentiellement une faute économique et une erreur sociale désastreuse.

"Le salut des âmes est un devoir plus important que l'application de droits imaginés, quoique le bien-être matériel du monde ne doive pas être négligé."

La générosité du Pape

On apprend au Vatican la nouvelle de nouveaux massacres de chrétiens en Arménie. Plusieurs missionnaires catholiques ont été victimes des Turcs. Sa Sainteté a envoyé 50,000 lires pour venir en aide aux nécessiteux. Sa Sainteté a de plus envoyé 200,000 lires au cardinal Luçon, archevêque de Reims, pour être distribuées aux enfants pauvres des régions dévastées de France et 100,000 lires au cardinal Amette pour la réparation des églises.

Massacre de 17,000 Arméniens

Mgr Kholn, archevêque arménien, qui est arrivé à Londres pour conférer avec les autorités de l'entente, a déclaré que les Tartares ont récemment, à la demande des jeunes turcs, massacré dix-sept mille arméniens dans la nouvelle Arménie. Il a déclaré aussi qu'en décembre les Tartares ont tué quatorze mille Arméniens à Akoulis.

Le cinéma, tel que le diable l'a fait chez nous, c'est, tous ceux qui savent ce qui se passe l'admettent, l'instrument de damnation le plus perfectionné dont l'enfer se soit encore servi contre les âmes sauvées par Jésus-Christ. —Mgr Roy.

Ce projet dangereux

Le *Soleil* de Québec signale lui aussi le danger de donner au parlement fédéral le pouvoir de modifier la Constitution canadienne:

"Qui dit qu'on ne voudra pas changer le mode de répartition électorale, en fixant tout bonnement le chiffre de la représentation d'après la population, au lieu de garder à Québec l'avantage d'être comme le pivot de la répartition?

"Qui dit aussi qu'en vertu de ce droit nouveau, les trois quarts des provinces ne décréteront pas qu'une seule langue devra être reconnue comme officielle, dans le pays?

"Qui n'a pas pensé aussi à l'unification du système scolaire pour constituer des écoles nationales?

"Mais c'est une question très grave qu'on vient de soulever, et qui, à bon droit, nous cause beaucoup d'appréhension..."

L'appréhension n'est pas moins vive du fait que le fanatisme, tout en se masquant encore, laisse voir le bout de l'oreille et trahit un peu son dessein secret, dans cette recommandation, par exemple, du *Free Press*, de Winnipeg:

"Il sera nécessaire, écrit le *Free Press*, de surveiller toute l'affaire pour que le but entier de l'amendement ne soit pas écarté, au cours d'une rédaction faite de telle sorte qu'une minorité arriérée du Canada puisse arrêter le progrès normal de tout le pays. Si l'on spécifie que tout changement, pour valoir, devra rencontrer l'assentiment "*unanime*" avant de devenir loi, la faculté, pour le Canada de pouvoir amender directement la constitution ne sera plus qu'un vain mot, ou presque. Il n'y a pas de telle clause en Australie pas plus qu'en Afrique-Sud; et une fois qu'on aura déterminé les droits des minorités au Canada et les conditions spéciales qui existent dans certaines de nos provinces, il n'y aura pas plus besoin de telle clause, ici. Les minorités ont leurs droits et il faut les reconnaître; mais il est évident qu'aucune des colonies-sœurs n'a voulu qu'une minorité de leurs citoyens soit investie du droit de veto, quand il y a une décision à prendre sur une modification de la constitution."

Citant ce passage du *Free Press*, le *Devoir* ajoute:

En d'autres termes, le *Free Press* ne veut pas que quelque minorité que ce soit puisse s'opposer à quelque amendement que ce soit de notre constitution, quand même cet amendement aurait pour conséquence la disposition d'un droit ou d'un privilège de cette minorité. L'intention du *Free Press* est très netté, puisqu'il le formule ainsi, à la fin de son article: "Le pouvoir de modifier la constitution devra appartenir à tous et aucune rédaction stupide, ou pire encore, ne doit le laisser à la merci de la seule minorité, ou d'une seule des provinces du Canada."

Sous le titre: "Ne touchez pas à la Constitution", la *Vérité*, de Québec, donne aussi le signal d'alarme:

"Qui ne voit pas à quels réels dangers seraient exposés notre influence, notre langue, notre système scolaire, nos diverses institutions françaises, si la garde de ce trésor sacré, de cet héritage national était confiée au parlement canadien qui se laisse si facilement influencer par la politique orangiste?

"Tant de fois déjà, même malgré la lettre et l'esprit de la Constitution actuelle, on a attenté à nos droits, que nous sommes justifiables d'être défiants envers un projet qui donnerait à nos ennemis carte blanche pour nous opprimer et créer en Amérique une nouvelle race martyre.

"Même si les promoteurs du projet étaient animés des meilleures intentions à notre égard et s'ils n'avaient en vue qu'une évolution vers une plus grande somme d'autonomie, il nous faudrait repousser ce changement à cause des garanties qu'il nous enlève et des dangers d'avenir."

Une importante construction

Le département des travaux publics de Régina demande des soumissions pour la construction de l'hôpital mental du sud de la province, à Weyburn. Les soumissions seront acceptées jusqu'au 21 avril. (Voir les détails dans l'annonce publiée dans ce numéro).

Cette construction est probablement la plus considérable entreprise cette année par le gouvernement de la Saskatchewan. On pense qu'il faudra deux ans au moins pour l'achever. A sa dernière session, la Législature a voté $600,000 pour couvrir les dépenses des travaux qui seront faits cette année.

L'Hebdo -- Information

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(Correspondance d'Ottawa)

Propos de vacances. — Qu'ont fait nos législateurs depuis le début de la session? — Un "Westerner" qui se fait une drôle d'idée des Canadiens français. — Pour faire mieux connaître la province de Québec. — Notre flotte de guerre. — La nouvelle loi électorale.

Les vacances de Pâques marquant un temps d'arrêt dans les travaux du Parlement, et pendant que les députés sont allés se retremper au milieu de leurs chers électeurs, on peut les imiter et se demander qu'est-ce qu'ils ont accompli en somme dans cette première partie de la session de 1920, ouverte le 26 février dernier. La réponse à cette question peut prendre de deux formes l'une: soit la sèche nomenclature, ou bien l'aperçu général, ce dernier d'une plus facile et plus agréable assimilation. Aussi n'essaierons-nous pas d'aligner une après l'autre les mesures prises ou simplement discutées, nous contentant d'un coup d'œil d'ensemble.

De prime abord, on constate que le Parlement a été actif et a bien employé son temps, mais d'un autre côté il a plus entamé que complété. Les chemins de fer, la loi électorale, la marine de guerre, tout cela n'a subi qu'un commencement de procédure, et il faudra y revenir pour compléter l'information de la Chambre et du public, en autant qu'ils puissent jamais recevoir des renseignements complets sur des affaires aussi compliquées. Il en est aussi d'autres d'ordre inférieur au point de vue matériel, mais qui n'en prennent pas moins une grande importance du fait des principes auxquelles elles touchent directement ou non. Par exemple, la proposition du docteur Edwards, de "nationaliser" les écoles et de les rendre sujettes à un contrôle d'Etat comme dans plusieurs pays d'Europe où les gouvernements sont hostiles à la religion et se sont employés si bien à chasser Dieu de l'école, depuis un demi-siècle surtout, que l'Europe n'est plus aujourd'hui qu'une fournaise ardente où bouillonnent toutes les mauvaises passions. Dieu merci, le Canada, surtout le Canada français, a évité jusqu'à présent cette redoutable épidémie, mais le député orangiste de Frontenac et ses pareils voudraient nous la faire contracter. Il y aura un débat là-dessus avant longtemps, et il faut espérer que nos députés sauront se préparer vigoureusement et renvoyer le fanatisme à ses intrigues et à ses ignorances, qui sont illimitées.

Les orangistes ne sont pas seuls à ne pas nous connaître, mais c'est sans doute dû à leurs propagandes écrites ou verbales que les préjugés répandus contre nous et nos façons de vivre et d'agir soient répandus un peu partout dans le Canada de langue anglaise, surtout parmi ceux qui n'ont pas eu l'occasion de visiter nos belles campagnes, canadiennes et acadiennes. Si l'on nous permettait un détail personnel, nous dirions que nous avons rencontré cette semaine au restaurant privé du Parlement un brave cultivateur d'une province de l'Ouest, prenant le dîner avec son député. Nous nous trouvions à la même table, et une conversation courtoise s'engagea. Le visiteur était âgé de cinquante ans environ, et habite le Canada depuis vingt ans environ. Il fait partie de l'Association des Fermiers-Unis qui donne tant d'inquiétude aux vieux partis politiques depuis quelques mois, et comme nous lui demandions si ce parti sera bien fort aux prochaines élections, il répondit affirmativement, ajoutant que non seulement l'Ouest mais même l'Ontario apportera un bon contingent de députés agricoles à Ottawa. Et il nous demanda si nous pensions que la province de Québec en élirait aussi.

—Oh! C'est difficile à dire, avons-nous dit, le sentiment libéral est encore très fort en général dans cette province; cependant, on ne sait pas, ces mouvements populaires prennent parfois comme une tempête.

—Quelle sorte de vie font les gens des campagnes, dans la province de Québec? demanda notre visiteur.

Nous répondîmes, moitié par fierté, moitié par badinage:

—Ils font la plus belle vie qu'il y ait dans l'univers.

Notre homme parut très surpris et commença à rire, mais son député est un garçon intelligent et qui connaît les Canadiens-français. Il répéta notre phrase à peu près dans les mêmes termes. Mais le bonhomme n'était pas convaincu.

—Belle vie pour des gens comme eux, si vous voulez, dit-il, mais vous en contenteriez-vous vous-même?

Il voulait dire qu'un monsieur de la ville ne peut pas s'abaisser à manger ou à marcher de la même façon que les pauvres brutes d'habitants français et catholiques dont parlent les mauvais journaux de l'Ontario et d'ailleurs — car il y a des feuilles jaunes partout —. Nous répondîmes que la vie des cultivateurs canadiens-français était aussi digne et souvent plus que celle de n'importe quel personnage qu'il pouvait nommer, et que quant à nous-mêmes, nous n'étions que trop fiers de passer quelques semaines par année chez ceux de nos parents et amis qui sont cultivateurs.

Le "Westerner" comme on appelle les gens de l'Ouest, était bien surpris. Il avait la certitude que les campagnes de la province de Québec sont habitées par la plus basse population qu'il y ait au monde, et que tout le monde était d'accord là-dessus. Nous n'avons pas tenté de lui enlever toute son ignorance, la couche étant visiblement trop épaisse pour céder à une seule application, et nous nous sommes contenté de ce premier coup de pelle. Il en recevra d'autres si jamais son parti veut s'allier avec nous pour détenir la balance du pouvoir, ce qui peut arriver aussi bien qu'autre chose dans le prochain Parlement. Mais la morale de cet incident, c'est que nous sommes mal connus, et qu'il existe d'incroyables préjugés contre nous. Sans doute, nous pouvons les dédaigner et laisser les ignorants croupir dans leur état normal, mais d'un autre côté, puisque nous habitons tous le même pays et pour d'autres raisons, ne serait-il pas temps de nous faire mieux connaître? Le gouvernement provincial de Québec pourrait facilement charger un homme ou un bureau de répandre dans le reste du pays des photographies de la campagne canadienne-française, avec ses belles fermes, ses villages prospères, ses belles églises et tous ses autres édifices publics. Les autres provinces en seraient étonnées, puis elles nous comprendraient mieux et les affaires du Canada en bénéficieraient, même si les politiciens de la catégorie des orangistes fanatiques devaient y perdre leur raison d'être. Nous nous contentons d'émettre cette suggestion sans y insister davantage pour aujourd'hui.

* * *

Nous allons avoir une flotte de guerre, ou navale, sous prétexte qu'elle ne nous coûte rien pour l'achat, l'Angleterre nous ayant offert trois vaisseaux tout prêts à faire feu dont elle n'a pas besoin. Les députés unionistes les ont refusés, lorsque les ministres leur en ont parlé privément, dans un caucus du parti, mais le gouvernement y tenait, pour une raison qu'on ne connaît pas, et au commencement de la semaine le ministre de la Marine a déposé en Chambre une déclaration à l'effet que nous acceptons cette offre avec remerciements. L'opposition a voulu critiquer, mais les ministres ont répondu qu'ils n'avaient pas d'autre explication à fournir pour le moment. On a donc laissé dormir la question en attendant les vacances de Pâques, mais il en sera probablement question plus tard. Les dépenses d'entretien de ces trois premiers vaisseaux de guerre sont évaluées à cinq millions de piastres par année, et ce n'est qu'un commencement. C'est le voyage de l'amiral Jellicoe qui commence à porter ses fruits.

La nouvelle loi électorale a été votée en deuxième lecture, et il ne reste plus que les détails à débattre. L'opposition ne trouve pas que c'est une loi injuste dans les grandes lignes, surtout depuis que M. Meighen, ministre de l'Intérieur, a consenti à certains changements qui lui ont été demandés par deux ou trois députés représentant des comtés où se trouvent des immigrants dont la naturalisation n'est pas de vieille date. Selon l'ancienne loi, la femme et les enfants d'un étranger naturalisé devenaient Canadiens par le fait même, et pouvaient voter aux élections. La nouvelle loi change cela en ce que la femme et les enfants devront prouver qu'ils sont en mesure d'être naturalisés eux-mêmes et sur leurs propres mérites, c'est-à-dire savoir lire et écrire l'anglais ou le français, avoir séjourné un temps assez long, etc. Ces exigences ont été maintenues et auront force de loi lorsque ce bill aura subi la troisième lecture, dans deux ou trois semaines d'ici probablement.

Vendredi, le major-général Griesbach a fait un long discours pour recommander que tous les jeunes gens du Canada soient obligés de faire du service militaire, à raison de quatre semaines d'entraînement par année, sans être payés. M. Griesbach est un militariste enragé, comme on dit, et il ne pense qu'à la guerre et à la préparer. Il lui a été vertement répondu par le docteur Béland, de la Beauce, qui a déclaré que le peuple en a assez de la guerre et qu'il ne veut plus en entendre parler. Il est facile de dire, continue M. Béland, que la vie militaire est bonne pour la santé et qu'elle développe les forces, mais la vie agricole fait juste la même chose, avec beaucoup plus d'avantages pour le pays et pour les familles. Nous sommes assez endettés déjà pour ne pas nous embarquer dans de nouvelles dépenses militaires, qui s'élèveraient dans les 50 millions par année. M. Béland a été très applaudi par toute la gauche, y compris les Fermiers de l'Ouest, et la résolution a été ajournée à plus tard.

Le ministre des Chemins de fer, M. Reid, a lu un long rapport sur la situation des chemins de fer nationaux, et s'est vu obligé d'admettre, dans la discussion qui a suivi cette lecture, que le déficit de son département est de 47 millions pour les derniers douze mois. Il y aura une forte discussion là-dessus à la reprise des travaux de la session.

LE VIEUX PORTIER.

Le cinéma a été inventé par un aveugle

Chaque jour, des foules compactes s'entassent dans les salles toujours plus nombreuses des cinémas. Si au beau milieu du film sensationnel le nom de Plateau apparaissait tout à coup sur l'écran, qui donc y reconnaîtrait celui de l'inventeur du cinématographe? Il n'a pas créé le mot, mais il a imaginé la chose. C'est phénakisticope qu'il appelait l'appareil, fruit de patientes et laborieuses recherches, au moyen duquel il animait une image.

Il faut remonter à l'année 1829 pour retrouver, dans un mémoire qu'il publia alors, le germe initial de l'idée au développement de laquelle il devait consacrer toute sa vie.

Beaucoup de savants n'ont pas eu la joie de connaître les ultimes conséquences tirées de leurs découvertes. Plateau, physicien belge, qui professait à l'Université de Gand, moins heureux encore, n'eut pas même la chance de voir les derniers résultats de ses propres expériences. La poursuite de ses travaux sur les phénomènes de la vision avaient affaibli à tel point sa vue propre qu'il fut, en 1843, atteint de cécité complète. Mais le cerveau restait lucide, et dans cette tête, désormais privée de lumière, sans ouverture sur le monde visible, l'idée demeurait intacte et se déroulait.

Il était depuis longtemps complètement aveugle quand il réalisa l'appareil que l'on peut considérer comme l'ancêtre du cinématographe actuel.

Autre fait digne de remarque: à l'époque où Plateau produisait le résultat de ses premières recherches, la photographie n'était pas encore inventée. C'est seulement le 19 avril 1839, en effet, que le mémoire de Niepce et Daguerre, relatant la possibilité d'imprimer sur une plaque de cuivre argentée et sensibilitée des vapeurs d'iode l'image produite par une lentille biconvexe et de la faire apparaître ensuite en soumettant la plaque à l'action des vapeurs de mercure à 75 degrés fut présenté par Arago à l'Académie des sciences.

Jusqu'en 1848, époque à laquelle le verre ayant été substitué à la plaque de cuivre argentée, il devint possible de tirer indéfiniment des épreuves positives de l'épreuve négative obtenue sur la plaque de verre sensibilisée, la daguerréotypie était restée une curiosité de laboratoire.

Ainsi, le cinématographe, aujourd'hui vulgarisé, a été dans son origine, une production toute pure de l'esprit. Un aveugle, dépourvu des moyens qui semblent les plus indispensables à sa réalisation l'a inventé.

ABONNEZ-VOUS AU "PATRIOTE DE L'OUEST" $2.00 PAR AN

Les Evénements

Le Canada va avoir une armée aérienne de 5,000 hommes

Ottawa.—Une armée aérienne canadienne va être formée immédiatement. Elle se composera de volontaires pris parmi les ex-officiers et aviateurs de l'armée aérienne royale résidant au pays. Ceux-ci s'entraîneront dans des camps qui seront en opération toute l'année. Les officiers et les hommes enrôlés dans la nouvelle armée passeront au moins un mois tous les deux ans en exercice actif, recevant une paie et leurs dépenses de voyage pendant cette période d'instruction.

L'effectif sera probablement limité, pour commencer, à 5,000 et il n'y aura pas plus d'un camp d'entraînement ou deux pour tout le Canada.

L'organisation de cette armée aérienne sera placée entre les mains de Canadiens qui ont acquis l'expérience de l'aviation ici et au front et sont intéressés à la création d'une milice pouvant être facilement augmentée et mobilisée en cas de besoin. La limite d'âge serait environ 30 ans pour les officiers moins âgés et 38 pour les officiers supérieurs.

Les demandes d'enrôlement dans la nouvelle armée aérienne, avec tous les détails au sujet du service antécédent, peuvent être adressées immédiatement au secrétaire de la commission aérienne, à Ottawa.

Les ouvriers de Winnipeg protestent contre la condamnation des chefs grévistes

Winnipeg.—Environ 4,000 personnes réunies dans la salle de la Chambre de Commerce, le vendredi saint, ont protesté contre la condamnation et la détention des chefs grévistes. D'après les orateurs, une agitation est déjà commencée dans tout le Canada pour obtenir leur libération, et les unions ouvrières auront peut-être à voter sur la question d'une grève générale. De plus, l'on s'efforcera de faire élire huit députés ouvriers sur dix à Winnipeg, ce qui sera un excellent moyen d'obtenir la délivrance des prisonniers. Des résolutions condamnant l'attitude du gouvernement et formulant l'engagement d'employer tous les moyens légitimes pour obtenir la libération des chefs grévistes ont été adoptées à l'unanimité.

Le nouveau secrétaire d'Irlande est un Canadien

Sir Hamar Greenwood, sous-secrétaire des affaires intérieures, a été nommé secrétaire en chef d'Irlande, à la place de Sir Ian MacPherson, qui a récemment démissionné.

Le nouveau secrétaire d'Irlande est né au Canada en 1870 et y fait ses études. Il a servi pendant la guerre, de 1914 à 1916, époque à laquelle il a été attaché à l'état-major de lord Derby, alors ministre de la guerre. Sir Hamar a représenté la circonscription de Sunderland aux Communes depuis 1910. En janvier 1919 il a été nommé sous-secrétaire des affaires intérieures dans le cabinet Lloyd George. Il a été créé baronnet en 1915.

Le referendum n'aura lieu qu'en été

Régina.—La réglementation de la vente des liqueurs d'après la nouvelle loi de tempérance sera très probablement faite de deux endroits dans la province et l'on présume que la commission des liqueurs aura des bureaux à Régina et à Saskatoon.

On considère qu'un bureau à Saskatoon, avec un secrétaire et des inspecteurs, est nécessaire, non seulement pour la mise en vigueur rapide de la loi, mais aussi pour la commodité des pharmaciens. Ceux de la partie nord de la province auraient à subir de longs retards dans la réception de leurs approvisionnements, s'ils avaient à soumettre leurs commandes au bureau central de Régina.

Le gouvernement n'a encore rien annoncé au sujet de la nomination de la commission des liqueurs; on suppose qu'il s'en occupe sérieusement. Il n'a reçu aucun avis d'Ottawa touchant le referendum; il est vrai que le gouvernement fédéral a encore un mois devant lui pour émettre son ordre en conseil. D'ailleurs si la loi exige que l'ordre en conseil soit émis dans un certain délai, il n'en est pas de même pour la date du referendum. Il est généralement admis que même si l'ordre est promulgué au commencement d'avril, le vote n'aura pas lieu avant l'été, car on ne voudra pas distraire les cultivateurs de leurs travaux du printemps.

Deux élections aujourd'hui

Deux élections fédérales ont lieu aujourd'hui. Dans la division Saint-Jacques de Montréal, où le siège se trouve vacant par suite de la mort de M. L. A. Lapointe, deux candidats sont en présence: Fernand Rinfret, directeur du *Canada*, libéral; A. Mathieu, ouvrier.

Dans la division de Témiscamingue, l'ancien fief électoral de l'hon. F. Cochrane, trois candidats briguent les suffrages: Angus J. MacDonald, Fermier Uni; E. F. Pullen, conservateur indépendant; A. S. Slaght, libéral. David Bertrand, qui avait annoncé sa candidature comme indépendant, a renoncé à la lutte.

Dans Kamouraska, où il s'agissait de remplacer Ernest Lapointe, Adolphe Stein, libéral, a été élu mercredi dernier par acclamation.

Troubles au Danemark

Des troubles graves ont eu lieu ces jours-ci au Danemark; la population est très surexcitée et l'on a été à deux doigts d'une grève-générale. L'origine des difficultés semble avoir été le plébiscite dans le Schleswig-Holstein, qui a provoqué un différend entre le roi Christian et le ministère Zahle. La démission de ce dernier a provoqué une démonstration populaire et l'appel à la grève générale. Celle-ci a cependant pu être conjurée, grâce à la retraite du nouveau ministère qui n'a duré que cinq jours. Un nouveau cabinet vient d'être formé, avec la promesse que la Chambre reprendra ses travaux le plus tôt possible et adoptera une nouvelle loi électorale. C'est une victoire pour le parti socialiste.

Poincaré recommande la fermeté

Paris.—M. Raymond Poincaré, ancien président de la république, dans sa chronique politique de la *Revue des Deux Mondes*, dit qu'il est nécessaire pour la France de préserver intactes ses alliances. Il recommande aux alliés de n'adoucir aucune des conditions du traité de Versailles, à la conférence financière internationale qui sera tenue prochainement, et fait remarquer que la restauration de la France est aussi nécessaire que la réhabilitation de l'Allemagne.

La Législature de l'Etat de New-York expulse de son sein tout le parti socialiste

New-York.—La majorité de la Législature a décidé d'exclure pour cause de déloyauté les cinq socialistes élus aux dernières élections. Ceux-ci représentent tout le parti socialiste dans l'assemblée. Le vote a été pris à 9 h. et demie du matin, après une séance très mouvementée qui a duré toute la nuit.

Ceci constitue un précédent unique dans l'histoire législative des Etats-Unis. Un comité spécial avait été chargé de faire une enquête sur les statuts des socialistes. Sept membres sur treize avaient recommandé l'expulsion de toute la députation socialiste.

La canonisation de Jeanne d'Arc est fixée au 16 mai

Le 10 mars, dans la grande salle du Vatican, le pape a tenu un consistoire secret en présence de 34 cardinaux. On s'est particulièrement occupé de la canonisation de Jeanne d'Arc, fixée au 16 mai prochain. Dans son discours personnel le pape a fait l'éloge des trois saints qui seront canonisés prochainement, et il s'est particulièrement arrêté sur Jeanne d'Arc, dont il a exalté la vie héroïque et les vertus personnelles, rappelant qu'en elles s'étaient manifestées jusqu'au sublime certaines vertus caractéristiques de la race française. Ce discours très ému et vibrant a fait grande impression sur l'auditoire. On sait qu'à propos de Jeanne d'Arc, le bruit avait couru que la canonisation serait renvoyée à une date ultérieure, à cause, disait-on, des grandes dépenses qu'occasionneraient les fêtes solennelles qu'on doit donner en pareille circonstance. Il faut croire que ces difficultés seraient résolues, car la date qui avait été projetée pour mai est maintenue. Le pape, paraît-il, tient à tout prix à ce que cette fête ne soit pas renvoyée et qu'elle suive d'aussi près que possible la conclusion de la paix après cette guerre où le pays de Jeanne d'Arc a tant souffert et a fait preuve de tant de patience, d'abnégation et de courage.

Nos droits à Londres

Les journaux publiaient la semaine dernière des passages du discours prononcé à Londres devant les parlementaires britanniques par l'Hon. Rodolphe Lemieux qui a fait entendre à ses auditeurs quelques bonnes vérités à propos de la question bilingue au Canada.

Entre autres réflexions de la presse anglaise, nous traduisons les extraits du *Times* envoyés par M. Windermere au *Star*, de Montréal.

Le *Times* goûte peu le rapprochement fait par M. Lemieux entre le Canada et les territoires d'Alsace et de Pologne sous le joug allemand. Il exprime toutefois l'espoir que les princes de justice et d'équité pour tous prévaudront dans tout l'empire.

"La Belgique, dit-il, a deux langues, la Suisse et, pourrions-nous ajouter le Royaume-Uni, en ont trois, et pas un de ces pays n'en souffre le moins du monde. Ce serait une belle reconnaissance de la loyauté témoignée par les Canadiens français durant toute l'histoire du Canada, si ceux qui s'opposent à leur ardent désir de voir leurs enfants instruits dans la langue maternelle finissaient par renoncer une fois pour toutes à cette controverse."

(*Le Droit*)

Marconi dit que le téléphone sans fil sera bientôt d'utilisation générale

Milan.—Le fameux inventeur Marconi a pleine confiance dans le système du téléphone sans fil et il vient de déclarer qu'avant un an le nouveau système sera en fonction régulière. Bien que l'Europe ne fasse pas usage de ce système, à l'heure actuelle la Chine se sert tous les jours du téléphone sans fil.

L'inconvénient qui se présente aujourd'hui est la dispersion de l'énergie, mais Marconi dit qu'avant longtemps les savants auront trouvé le moyen de concentrer les rayons électriques pour les envoyer directement aux endroits les plus reculés. Avec cette nouvelle invention, les poteaux et les fils disparaîtront; il ne sera pas nécessaire d'avoir la connaissance du langage télégraphique Morse car les paroles de la voix humaine seront transmises clairement d'un bout à l'autre de la terre.

L'apostolat ne doit point se baser sur le culte du succès

Extrait d'une belle conférence de Mgr P. E. Roy, sur l'apostolat chrétien:

"L'humilité est la condition indispensable de l'apostolat. L'orgueil au contraire est la pierre d'achoppement sur toutes les routes de l'apostolat. Ce qui remplace parfois l'amour de Dieu, des âmes et de l'Eglise dans les œuvres, c'est le Culte du Succès. L'apostolat basé sur ce culte deviendra l'apostolat du mal. Il se manifeste dans cette pensée: si cela doit réussir, j'en suis, mais si cela doit échouer, que les autres s'en occupent. Le culte du succès, c'est la grippe de l'apostolat.

"Rappelons-nous que Dieu demande l'effort et non le succès. Il nous réserve au ciel la récompense méritée. Le culte du succès fait que dans les œuvres on s'auréole, on stérilise son action par le fait même, on introduit dans les œuvres le germe morbide qui les tuera. Si on ne réussit pas, on se plaint, on rejette sur le dos des autres les causes d'insuccès. A l'ombre du succès, croissent la jalousie et l'envie. Rappelons-nous que l'humiliation est la source ordinaire du mérite. Notre Seigneur l'a dit: pour germer, il faut que le froment soit broyé sous la meule. C'est la mort qui engendre la vie.

"Autre conséquence du culte du succès; on choisit les œuvres. On préfère celles qui posent bien devant le monde, on désire y jouer le premier rôle.

"Ayons donc au contraire le souci de servir dans les œuvres le travail qui s'impose."

La paix véritable ne se trouve que dans la doctrine de Jésus-Christ et dans sa mise en pratique. La place du Pape, dans une société de Paix, devrait être la première. C'est lui qui continue la pacification du monde, commencée par Jésus-Christ.

—L'abbé Levé.

NOUVELLES DE PARTOUT

REGINA.—Sur l'invitation du secrétaire du "Social Service Council", des représentants de toutes les provinces de l'Ouest se réuniront ici demain pour discuter la question de la campagne du referendum.

EDMONTON.—Les municipalités de la province Alberta devront se prémunir contre la tuberculose en bâtissant des hôpitaux pour les tuberculeux. Les patients, déclare le Dr Laidlaw, devront être placés dans des chambres individuelles ou dans des tentes.

—Quarante-six prisonniers, la majorité d'entre eux condamnés à vie, ont été transportés au pénitencier de Stony Mountain, Man. Le pénitencier d'Edmonton se trouve maintenant pour ainsi dire vide, les quelques prisonniers qu'on y garde encore ayant pratiquement fini leur temps.

WINNIPEG.—La souscription des Fermiers Unis en faveur d'un fonds de campagne politique a atteint le total de $10,000.

—Deux femmes, Mmes Luther Holling et James Munro, ont accepté d'être candidates aux prochaines élections provinciales.

MONTREAL.—La crise du logement se fait sérieusement sentir du fait qu'il y a eu peu de constructions nouvelles depuis cinq ans. S'il y avait assez de maisons la population de la ville dépasserait un million. On estime qu'il y a 250,000 personnes qui ne peuvent trouver de logement et que des milliers de familles ont dû se diviser.

—Une peau de castor vendue aux enchères au profit de l'Université de Montréal a rapporté la forte somme de $13,750. Le sénateur Lorne Webster dirigeait la vente.

—Le "tag-day" de la St-Patrice a rapporté près de $15,000.

QUEBEC.—Le 6e Congrès de l'Association des médecins de langue française de l'Amérique du Nord aura lieu à Québec au mois de septembre. Le président de l'Association est le Dr Arthur Rousseau, et le secrétaire, le Dr Arthur Vallée.

SHERBROOKE.—La saison du sucre d'érable est ouverte dans la Beauce et les Cantons de l'Est. Dans tout le district on espère un excellent rendement. Le sirop d'érable se vend $3 le gallon.

ST. GEORGES DE BEAUCE, P.Q.—L'inondation a causé des dommages assez considérables. En certains endroits les glaces se sont accumulées à une hauteur de 25 pieds.

MANIWAKI, P.Q.—Sur le train d'Ottawa à Maniwaki, un incendie s'est déclaré qui a failli coûter la vie à un pauvre malheureux que l'on trouva tout en flammes dans le cabinet de toilette. Le feu avait pris dans un sac de voyage rempli de bouteilles de whiskey qui firent explosion. Les flammes sortaient déjà à pleine fenêtre! Le convoi fut arrêté et le commencement d'incendie maîtrisé au moyen d'extincteurs chimiques.

OTTAWA.—La "Fort Frances Paper Company" suivant l'exemple de la compagnie Price, a pris une action devant la cour suprême de l'Ontario contre le bureau du commerce. Elle conteste le pouvoir de ce dernier de régler les prix du papier à journal.

—Les ouvriers du bâtiment ont décidé de déclarer la grève générale le 1er mai si l'accord n'a pas été fait avec les patrons d'ici là sur une nouvelle échelle de salaire.

—La démobilisation de la marine affecte 1100 personnes qui ont reçu avis de leur renvoi pour le 15 mai. D'après la tournure des choses le service naval aura cessé d'exister vers le 30 juin.

Sir George Foster déclare que le gouvernement n'a pas l'intention de faire de changements à la loi de tempérance.

—Il est pratiquement décidé qu'il n'y aura pas d'emprunt cette année. Il reste croit-on, assez d'argent de l'emprunt de la victoire de 1919 pour couvrir la différence entre le revenu et les dépenses de 1920.

—Un rapport du ministère du travail mentionne qu'il y a eu l'an dernier 186 grèves au Canada, dont 41 ont duré moins de trois jours. Les ouvriers ont perdu 763,341 journées de travail.

—Le gouvernement a déclaré qu'il faudrait encore 4 millions pour terminer le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Les rails sont posés actuellement sur une distance de 332 milles et il reste encore 92 milles à terminer.

HALIFAX.—Les canons qui sont actuellement débarqués à Halifax seront distribués aux divers régiments réguliers du pays. Le Canada a envoyé son artillerie en Europe pendant la guerre et on la rapporte actuellement. On s'en servira pour l'équipement des détachements d'artillerie du Dominion.

—La province de la Nouvelle Ecosse va célébrer l'an prochain le tricentenaire de sa fondation. Toutes les sociétés historiques sont invitées à prendre part à ces fêtes.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que la Commission d'Etablissement des Soldats du Canada se propose de vendre, à l'Hôtel de Ville de North Battleford, à 2 h. p.m.

Vendredi 23 Avril 1920

l'ancienne ci-dessous mentionnée

Réserve de terre de la Baie d'Hudson

aux colons éligibles tels que définis par la Loi de l'Etablissement des Soldats, 1919, aux prix indiqués et sujet aux termes et conditions ci-après:

Ferme No.			Terre		Superficie	Prix
1	S.	½	22-49-22	O.3e	320	$1,740.00
2	S.O. ¼ & O. ½ of S.E.	¼	24-49-23	O.3e	240	1,250.00
3	N.E. ¼ & E. ½ of S.E.	¼	24-49-23	O.3e	240	1,200.00
4	N.E. ¼ & S.O.	¼	30-50-23	O.3e	320	1,740.00
5	S.	½	12-51-25	O.3e	320	1,740.00
6	N.	½	12-51-25	O.3e	320	1,530.00
7	O.	½	34-51-25	O.3e	320	1,370.00
8	E.	½	34-51-25	O.3e	320	1,510.00
9	O.	½	18-52-25	O.3e	320	1,680.00
10	E.	½	18-52-25	O.3e	320	1,940.00
11	N.	½	7-35-9	O.2e	320	960.00
12	E.	½	18-51-7	O.3e	320	2,280.00
13	O.	½	18-51-7	O.3e	320	2,230.00
14	N.E.	¼	32-44-8	O.3e	160	1,280.00
15	N.	½	10-47-15	O.3e	320	2,320.00
16	S.	½	15-47-15	O.3e	320	2,440.00
17	S.	½	17-47-15	O.3e	320	2,560.00
18	N.	½	17-47-15	O.3e	320	2,560.00
19	S.O.	¼	4-49-17	O.3e	160	1,570.00
20	Fr.N.	½	8-49-18	O.3e	251	1,800.00
21	S.	½	8-49-18	O.3e	320	2,160.00
22	S.O. ¼ & O. ½ of S.E.	¼	14-49-18	O.3e	240	1,610.00
23	N.E. ¼ & E. ½ of S.E.	¼	14-49-18	O.3e	240	1,320.00
24	S.E.	¼	16-49-18	O.3e	160	1,240.00
25	Fr.N.E.	¼	16-49-18	O.3e	142	1,260.00
26	S.	½	16-50-18	O.3e	320	1,115.00
27	N.O.	¼	10-51-19	O.3e	160	2,400.00
28	N.E.	¼	10-51-19	O.3e	160	2,300.00
29	S.E.	¼	10-51-19	O.3e	160	2,400.00
30	S.O.	¼	10-51-19	O.3e	160	2,400.00
31	N.	½	16-51-19	O.3e	320	1,870.00
32	S.E.	¼	22-51-19	O.3e	160	1,280.00
33	S.E. ¼ w N.O.	¼	6-52-20	O.3e	320	1,585.00
34	S.	½	7-52-20	O.3e	320	1,520.00
35	Fr.S.	½	17-53-20	O.3e	200	1,200.00
36	N.	½	19-53-20	O.3e	320	1,560.00
37	S.	½	19-53-20	O.3e	320	1,570.00
38	S.	½	32-50-22	O.3e	320	1,400.00
39	O.	½	16-54-22	O.3e	320	1,440.00
40	E.	½	34-54-22	O.3e	320	1,160.00
41	N.O. ¼ 34-54-22 & S.O.	¼	2-55-22	O.3e	160	1,520.00
42	E.	½	2-55-22	O.3e	320	1,260.00
43	S.	½	26-51-23	O.3e	320	2,420.00
44	N.	½	26-51-23	O.3e	320	2,485.00
45	O.	½	34-51-23	O.3e	320	2,240.00
46	E.	½	34-51-23	O.3e	320	2,240.00
47	O.	½	16-53-23	O.3e	320	2,400.00
48	E.	½	16-53-23	O.3e	320	2,050.00
49	S.	½	10-53-24	O.3e	320	1,840.00
50	N.	½	10-53-24	O.3e	320	1,600.00
51	N.	½	15-55-24	O.3e	320	1,350.00
52	S.	½	22-53-25	O.3e	320	1,755.00
53	N.	½	22-53-25	O.3e	320	1,610.00
54	N.E. ¼ & N. ½ of S.E.	¼	28-53-25	O.3e	240	1,290.00
55	S.O. ¼ & S. ½ of S.E.	¼	28-53-25	O.3e	240	1,190.00
56	Fr.O. 1-27 & Fr.N.O.	¼	6-52-7	O.3e	217	2,000.00
57	S.	½	6-45-8	O.3e	320	1,600.00
58	N.	½	12-52-8	O.3e	320	1,400.00
59	S.O.		12-45-9	O.3e	160	600.00
60	E.	½	34-44-10	O.3e	320	1,200.00
61	O.	½	34-44-10	O.3e	320	1,200.00
62	N.	½	34-48-20	O.3e	320	800.00
63	E.	½	20-54-22	O.3e	320	700.00
64	O.	½	20-54-22	O.3e	320	1,000.00
65	E.	½	17-54-24	O.3e	320	800.00
66	O.	½	17-54-24	O.3e	320	800.00
67	E.	½	36-54-24	O.3e	320	1,100.00
68	O.	½	36-54-24	O.3e	320	1,000.00
69	E.	½	22-55-24	O.3e	320	800.00
70	O.	½	22-55-24	O.3e	320	800.00
71	E.	½	2-50-25	O.3e	320	800.00
72	O.	½	2-50-25	O.3e	320	800.00
73	N.	½	30-44-8	O.3e	320	1,500.00
74	S.	½	30-44-8	O.3e	320	1,500.00

Les terres seront vendues par fermes, comme indiqué ci-dessus, mais la Commission se réserve le droit de faire des changements, si nécessaire, dans les lots formant ces fermes.

Les demandes ne seront reçues que des colons qualifiés porteurs de certificats de qualification des classes A, B. ou C. de la Commission, et les ventes seront sujettes aux limitations prévues par la Section 28 de la Loi d'Etablissement des soldats, à savoir: Aucun colon ne sera jugé éligible à l'achat qui

(a) a obtenu un octroi de soldat en vertu de la législation de l'Etablissement des Soldats; ou

(b) a obtenu de la Commission des avances d'argent pour le dégrèvement de terres lui appartenant; ou

(c) possède ou a des intérêts dans une étendue de terre telle que, dans l'opinion de la Commission, elle constitue une ferme moyenne pour le district dans lequel elle est située ou vaut cinq mille dollars ($5,000.00).

Une terre possédée par le mari ou la femme de l'aspirant est considérée comme sa propriété. Les colons ayant déjà une terre n'auront pas la permission d'acheter une superficie de terre au-dessus de celle qui porterait leur propriété totale à trois cent vingt acres.

Les conditions de paiement seront 10 pour cent du prix d'achat comptant, payable au moment de la vente, et la balance payable en vingt-cinq paiements annuels égaux, avec intérêt à 5 pour cent, sur le mode d'amortissement, avec privilège entier de rachat.

Toutes les ventes seront sujettes aux conditions d'amélioration et d'occupation qui seront jugées nécessaires par la Commission afin d'assurer l'usage de la terre pour le but pour lequel elle est vendue.

Tous les aspirants acheteurs sont requis de donner avis par écrit de leur intention d'acheter au Surintendant de District de la Commission d'Etablissement des Soldats dans le District duquel les terres sont situées. L'avis devrait indiquer le lopin précis désiré. Afin d'éviter des désappointements, on considère comme essentielle l'inspection personnelle de la terre désirée.

Chaque colon en perspective sera requis de comparaître en personne à deux heures p.m., vendredi, le 23e jour d'avril 1920, à l'Hôtel de Ville, North Battleford, où les demandes seront considérées. Si l'aspirant, toutefois, est incapable de comparaître en personne, il peut se faire représenter par un procurateur, qui doit être dûment autorisé à agir comme son représentant; le procurateur doit être un ancien soldat, il ne pourra agir comme procurateur pour plus d'un aspirant et ne devra pas être candidat lui-même pour l'achat d'une terre à son nom.

Chaque aspirant sera requis d'avoir en sa possession son certificat de qualification, et, dans le cas d'acceptation de sa demande, il doit être en mesure de payer le dix pour cent requis du prix d'achat de la terre qu'il achète. Ce paiement peut être fait comptant ou par un chèque accepté sur toute banque enregistrée du Canada, payable au pair au Surintendant de District de la Commission d'Etablissement des Soldats à Saskatoon.

S'il y a plus de candidats que de terres, la priorité peut être déterminée, à la discrétion de la Commission, en tirant au sort.

Daté à Ottawa, le 22e jour de mars, 1920.

COMMISSION D'ETABLISSEMENT DES SOLDATS.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD, Sask.

- M. Alphonse Voyer, arrivé récemment ici, venant des Etats-Unis, vient de faire l'acquisition de la ferme de Geo. Chamberland Jr. au prix de $4,250.00, ce prix comprenant la terre seulement.

—M. Emile Caouette est de retour dans notre canton, après une absence de trois années passées à New Bedford, Mass. Il revient accompagné de sa jeune dame, et va de nouveau se livrer à la culture sur sa ferme, située dans la partie est de la paroisse.

- Une soirée récréative sera donnée lundi soir dans la salle de l'église, au bénéfice des œuvres paroissiales. Un comité composé de MM. Théodore Lalonde, Zénon Chamberland et de Mmes Jean Bérubé et Zénon Chamberland, s'est occupé de préparer un excellent programme, et tout promet d'être un succès. Parmi les articles donnés par des paroissiens pour être rafflés au bénéfice de l'église, on remarque un cheval d'un bon prix et ayant un record de vitesse, ainsi qu'un piano. Comme on doit construire un presbytère, ce printemps, qui va coûter quelque mille dollars, nos paroissiens se feront un devoir de dépenser largement à cette soirée.

- Il se transporte actuellement du matériel pour la construction d'une boutique de forge, qui sera bâtie en face de l'église. Cet établissement sera dirigé par M. Henri Rodier, forgeron d'expérience. Comme notre district ne possédait pas de forgeron de notre langue depuis sa fondation, cette boutique sera d'un grand avantage pour tous nos gens.

—On nous annonce depuis quelque temps que M. Guillaume Arbour, qui vient de vendre sa terre, doit construire un établissement de menuiserie ce printemps, voisin de la boutique de M. Rodier.

Ces deux nouvelles acquisitions pour notre paroisse, venant presque en même temps que l'ouverture du magasin de M. Rodrigue, qui se fera ces jours-ci, ne pourront que donner un nouvel essor à la prospérité toujours grandissante de notre district. En effet on constate que le prix des terres de notre canton a augmenté de mille à deux milles piastres par quart de section, depuis l'an dernier. On ne semble plus éprouver de difficultés aujourd'hui, lorsque l'on veut vendre, d'obtenir de $4,000 à $8,000 par quart de section, alors que l'an dernier on n'aurait pas osé demander plus de $6000. Est-ce le prix du grain qui fait hausser le prix des terres depuis un an surtout? Il faut le croire, si on constate en passant le prix de l'avoine dans notre district. L'avoine de semence se détaille actuellement à $1.25 le minot, et celle servant à la nourriture des chevaux $1.00. Et encore à ces prix on ne peut suffire à toutes les demandes, car ceux qui en ont à vendre en refusent presque tous les jours. De même les pommes de terre qui sont en grande demande à $2.00 le minot.

Depuis la venue de plusieurs nouvelles familles dans notre district, on songe à agrandir déjà notre église. On a constaté ces derniers dimanches que plusieurs personnes se tenaient debout en arrière de l'église. Il va falloir faire de la place pour ces nouveaux paroissiens, soit en allongeant la partie est de l'église, soit en construisant de nouveaux jubés.

- M. Gédéon Bouchard doit faire encan de son matériel de ferme ces jours-ci, et a l'intention de reprendre son ancien métier de barbier dans un village non loin d'ici.

M. Alph. Michaud est de retour dans notre district après un séjour d'un an passé en Colombie Anglaise.

MONTMARTRE, Sask.

DIMANCHE DES RAMEAUX.—Les débuts de la semaine sainte laissent bien présager. Les enfants de chœur, préparés à la cérémonie, s'en sont fort bien tirés. La tenue des autres était irréprochable. Espérons que les autres jours seront semblables. Quant au chant, qui a été exécuté avec force et beaucoup d'ensemble, il faut spécialement remarquer le chant du *Gloria laus* qui fut très bien rendu, partie par les chantres, partie par les enfants. On remarqua, à cette cérémonie du dimanche des Rameaux, beaucoup de piété. L'église était remplie. Mutrie y était représentée. Dès le matin il y eut un grand nombre de confessions et une belle communion. Le Sacré-Cœur devait être content.

JEUDI SAINT.—Dès la veille à 3 hrs. ½, il y eut répétition de cérémonies. Au dire des servants eux-mêmes on prit à cœur de bien faire chacun son office. Aussi à l'office de 10 heures, grand'messe, chants, procession, tout fut bien exécuté. Mais là où il y eut le plus de dévouement, ce fut à l'assiduité des adorateurs pour faire leur *heure de garde*. Jusqu'aux enfants qui, imitant en cela leurs bons parents, demandèrent et obtinrent de passer la nuit devant le Saint-Sacrement.

Chaque groupe de deux ou de quatre se remplaçait bien exactement à chaque heure. Le soubassement avait été mis à leur disposition, et grâce au dévouement inlassable de M. David Tousignant, les enfants, dont les noms suivent ont été à l'honneur durant cette imposante nuit du Jeudi-Saint: MM. Alcide Pépin, Rosaire Aubin, Marcel Descarnot, Gorges Levesque, Paul Beauchemin, Lucien Goulet, Tony Hefner, Achille Pinchaud, Antoine Aubin, Léo Lavoie, Charly Kleen, Nicolas Hefner, Welly Pépin, etc...

HEURE SAINTE.—Malgré les nombreuses et fréquentes visites faites au reposoir, on ne craignit pas de revenir de tous côtés à la magnifique Heure-Sainte qui fut donnée avec pié-

1. Cantique—"Cœur transpercé pour nous", Mlle Germ. Bilodeau.

té, ardeur et reconnaissance au Sacré-Cœur. Qu'il nous suffise d'en donner le programme.

2. "Adoro te", M. Adolphe Breton.
3. Cantique—"Pitié mon Dieu", M. Lucien Goulet.
4. Evangile (quelques mots), J.L.B.
5. Cantique—"Aimer Jésus, l'écouter en silence", Mlle A. Levesque.
6. "Ave maris stella" M. C. Levesque
7. Cantique—"O Vierge Marie", M. L. Côté.
8. Chapelet (avec chant), M. Adolphe Breton.
9. Pater Noster, (Tout le monde).
10. Parce, A. Breton.
11 Tantum ergo, Chs. Levesque.
12. Laudate, M. R. Bilodeau.

Si on écoute le sentiment populaire, je crois que ce ne sera pas la dernière. Bravo pour Monmartre'

VENDREDI SAINT.—Mais voilà que dès le jeudi après-midi, malgré le travail incessant, M. le vicaire trouve moyen de réunir les enfants de chœur pour la répétition du Vendredi-Saint. On s'y rend au complet.

Dès lors il y aura encore un bel office du Vendredi-Saint.

En effet, malgré leur privation de sommeil pour le Sacré-Cœur, les enfants ont encore en ce matin les yeux clairs.

L'office se déroule avec ensemble. On fait bien les choses. Partout l'on trouve que cela a passé vite, que cela a été beau. Le Sacré-Cœur de Montmartre n'entend pas se laisser vaincre en générosité. Mais on ne perd pas de temps. A 3 hrs., pour se remémorer la mort de N.-S. on fait le chemin de croix avec solennité. Le chant ne le laisse pas désirer aux autres jours. Il est facile de voir que chaque paroissien est résolu de bien faire jusqu'au bout.

La semaine prochaine nous dira si l'on a tenu parole. Mais je crois que nous aurons la douce obligation de dire que Montmartre n'a pas failli à son devoir. Qui vivra verra.

FAITS DIVERS

—M. Pierre Marin, qui avait vendu sa ferme à 2 milles de Montmartre pour se rendre à Lowell, Mass., est heureux de revenir demeurer avec nous à Mutrie.

—M. François Rioux, de Fall River, Mass., a vendu sa maison du village à M. Ernest Beaulieu.

—MM. Jos. Hifner et Anton Hifner ont dissout leur société. M. Anton Hifner seul gérera le garage.

—M. J. E. Lacourcière est allé passer le dimanche à Vibank avec ses deux anciens compagnons de collège: M. le Dr C. M. Arpin et M. le dentiste Ernest Hébert.

—MM. B. Coolicon et P. Sauvé sont allés à la convention des municipalités à Saskatoon, bien déterminés à ne pas laisser voter de résolutions contre le français et la religion catholique sans protester, mais heureusement, il n'en fut pas question.

—Nous sommes heureux d'apprendre l'arrivée de M. Pritchard, l'entrepreneur du couvent. L'on constate avec plaisir que sa connaissance de la langue française est loin de nuire à ses affaires.

—Mme J. R. Hamelin est venue de St-Barthélemi, rejoindre son mari qui a acheté une terre le printemps dernier à 2 milles de M. Pierre Marin, dont il est question plus haut.

—Le caporal McRae, P.P., de Kipling, était de passage à Montmartre ces jours derniers.

—M. Henri Vertefeuille, de Maskinongé, avec ses enfants et petits-enfants au nombre de 24, est arrivé lundi dernier Ils ont acheté 1,400 acres de terre, avec bâtisses, instruments aratoires, etc...

—M. Nap. Fortin et son fils sont de passage à Montmartre; ils vont s'établir à Mutrie, centre excellent à tous les points de vue.

—Mme J. K. Hamelin et son fils nous arrivaient samedi matin.

—M. A. J. Boyer a loué et pris possession de sa maison, sur la rue centrale.

—M. Adélard Faubert est arrivé de l'Est avec son épouse, sa sœur Victoria et son frère Lionel.

—M. Henri Sicotte nous arrive de St-Isidore de Prescott.

—M. F. X. Malartre a fait une réunion intime à l'occasion du départ de M. et Mme W. Caron.

—La famille Florian Rioux remercie bien cordialement tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont bien voulu participer à consoler la famille éprouvée.

ALBERTVILLE, Sask.

Nous attendons avec anxiété le retour du printemps. Il y a bien des gens qui attendent la disparition de la neige pour envoyer brouter leurs animaux et il semble bien d'après les nouvelles que le même mal se fait sentir un peu partout.

L'école du village a ouvert ses portes le 1er mars avec Mme Emile Beaudoin en charge. Elle a enseigné jusqu'à l'arrivée de M. J. O. Marcoux, qui a pris charge de l'école le 22 courant.

— MM. Dubois et Gosselin ont ouvert un magasin général dernièrement. Affables et courtois, ils font une bonne impression sur leurs clients. Nous leur souhaitons plein succès.

M. M. Gosselin a aussi ouvert un salon de barbier. C'est encore une innovation.

—Dame la grippe est venue nous faire une petite visite cet hiver, mais ce n'est rien comparé avec l'année dernière.

—M. et Mme André Gagné sont revenus s'installer parmi nous. Ils résident actuellement dans la maison de feu Arthur Pellerin, près de l'église.

—A M. et Mme Calixte Perreault, le 29 février, une fille baptisée sous les noms de Marie-Adélina-Adélia. Parrain et marraine, M. et Mme André Rapin.

—Le 15 mars, M. et Mme Ernest Lavoie faisaient baptiser une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Noëlla.

—Le 17 mars, Marie-Alice Gosselin, enfant bien-aimé de M. et Mme Alfred Gosselin, quittait cette vallée de larmes pour un monde meilleur, à l'âge de 11 mois et 11 jours. C'est un petit ange de plus au ciel.

HOWELL, Sask.

—Le peu de grain récolté ici l'automne dernier a tout été expédié, le dernier char cette semaine, par la Sask. Co-operative Elevator Co., qui a été la dernière à fermer ses portes. M. G. Giroux, l'agent, va pouvoir s'occuper maintenant de la vulcanisation des vieux pneus, qu'il réussit à merveille.

—Nous avons éprouvé ces deux dernières semaines de bonnes tempêtes de neige et une température très froide.

—Les trains du C.N.R. ont été deux jours sans circuler pour cause d'arrêt d'un freight et de deux charrues à trois milles à l'est du village.

—Le printemps ne semble pas vouloir venir cette année, tant il fait froid; mais nous espérons que cette neige donnera assez d'humidité à la terre pour que nos fermiers aient une double récolte.

—M. H. Boucher est de retour de la province de Québec, après avoir passé trois mois avec ses anciens amis.

—M. J. A. Turcotte, l'agent du C.N.R., nous est revenu de Californie, un mois trop tôt à son dire, malgré qu'il ait passé trois mois d'agrément dans un pays où l'hiver ressemble à nos beaux jours d'été ici.

—Le village a perdu, il y a quelque temps, une de ses meilleures familles, M. et Mme Narcisse Fournier, qui sont allés demeurer à St-Brieux. M. Fournier a été transféré par la Banque d'Hochelaga et promu gérant: Nos félicitations. Nous sommes certain que M. et Mme Fournier ne tarderont pas à se faire de nombreux amis dans cette nouvelle paroisse.

—M. Thomas Levesque, qui a vendu sa terre l'automne dernier à M. A. P. Marcotte, était parti la semaine dernière pour Nashua, NH., avec l'intention d'y demeurer, ayant déjà resté là il y a quelques années: mais vu la hausse énorme du change, il est revenu après une promenade de deux semaines et a acheté de M. Thos. Carberry son restaurant et sa salle de billard.

—Mme Blanche Masson est à exercer quelques jeunes filles et femmes pour nous donner une représentation qui promet d'être un succès, si l'on en croit les actrices qui se disent certaines de nous divertir au moins une heure et demie dans un drame des plus poignants. Avec l'assistance de M. Turcotte, dans une comédie pour les hommes telle que "L'Auberge du Numéro Trois", nous pouvons être assurés de passer une soirée agréable le 18 avril.

Les cercles locaux de l'A.C.F.C. désireux de se réorganiser, à l'occasion de la prochaine convention, pourront se procurer toutes les informations voulues en s'adressant au—

Secrétariat de l'A.C.F.C.
Prince-Albert, Sask.

Informations Agricoles

Le blé de semence à $2.45 jusqu'au 15 avril

Winnipeg.—La commission du blé a accordé une extension de temps aux fermiers du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, pour l'achat de leur blé de semence à prix réduit. Jusqu'au 15 avril ils pourront l'avoir à raison de $2.45 pour le Nord no. 1, aux élévateurs terminus de Fort William et de Port-Arthur. Après le 15 avril, le prix du blé de semence sera $2.80.

Poison à gaufre gratis

Le département de l'agriculture de la Saskatchewan a pris ses dispositions pour faire la distribution gratuite d'une quantitée limitée de poison à gaufre dans les districts d'amélioration locale du sud-ouest de la province où les gaufres sont devenus si nombreux qu'ils constituent une sérieuse menace pour la récolte.

Toutes les demandes doivent être faites par l'intermédiaire du secrétaire de l'association locale des Grain Growers. Dans les localités où il n'y a pas de Grain Growers, on doit s'adresser à la division des semences du département d'agriculture pour avoir des formules de demande.

Les plantes vénéneuses pour les animaux

Sous le titre "Weeds poisonous to livestock", le département de l'agriculture de l'Alberta vient de publier un bulletin illustré, œuvre du Dr P. R. Talbot, vétérinaire provincial, et de J. C. Hooper, biologiste provincial, dont l'utilité n'a pas besoin d'être longuement démontrée. Cette brochure de 40 pages donne la description détaillée et la gravure des plantes les plus vénéneuses de l'Alberta, les méthodes à employer pour empêcher les animaux de les manger, les symptômes et le traitement des animaux affectés. Elle est envoyée gratuitement aux cultivateurs et éleveurs qui la demandent au Département de l'Agriculture de l'Alberta.

Comment intéresser les enfants aux travaux de la ferme

Pour encourager nos jeunes gens, les engager à aimer et rester sur la terre, il faut les intéresser par quelque moyen. Combien ont déserté la terre et sont perdus pour elle, parce qu'on n'a pas su les intéresser lorsqu'ils étaient au foyer paternel et encore tout jeunes! Ils travaillaient sur la terre parcequ'ils y étaient obligés. Ce n'est pas l'amour de la terre qui les dominait. Ils ne le connaissaient pas. On ne leur a jamais parlé de la santé, de la liberté et même du bien-être qu'on y trouve. On a souvent fait pire. On leur a signalé quelques voisins en leur disant: tu es aussi "fin" qu'eux; dans un an ou deux tu apprendras un métier, tu iras à la ville gagner un gros salaire.

Quand un fils semble plus intelligent que les autres, on le fait instruire pour en faire un professionnel quelconque. Loin de faire donner un tant soit peu d'instruction à celui qui manifeste moins de talent, on croit qu'il est bon pour cultiver la terre, tout au plus. On le garde à la maison. Ce pauvre illettré peine du matin au soir en maugréant contre la profession de cultivateur. Il ne comprend pas bien sa tâche; il la regarde comme une pénitence et se dit: "Moi je cultive parce que je suis incapable de faire autre chose". Les parents ont nourri l'idée qu'on n'a pas besoin d'instruction pour être cultivateur, que c'est là la profession des imbéciles, et le fils prend cela pour une vérité infaillible, il vit dans la croyance de cette fausse opinion et contribue à la répandre.

Qu'on ouvre donc un peu les yeux. Qu'on examine un peu notre entourage et on verra que les meilleurs cultivateurs sont les plus instruits. Qu'on songe bien que la profession de cultivateur, loin d'être une pénitence, une profession laissée aux ignorants, est la plus belle, la plus saine et la plus noble de toutes et la seule capable de procurer le maximum de liberté et de bien-être. N'est-elle pas la seule qui nous fut imposée par Dieu?

Si à la campagne on n'a pas tous les amusements et les divertissements de la ville, il y a autre chose qu'on ne saurait trouver à la ville. Le cultivateur, à la campagne au moins, est chez lui. Il a la lumière, le soleil et l'air pur qui lui garantissent la santé et une constitution robuste. Moralement aussi la campagne joue un rôle bienfaisant. Dernièrement un grand homme d'Etat disait: "Il faut aller à la campagne pour trouver le génie du bon sens". Cela est bien compréhensible puisque les campagnards sont plus paisibles. Ils ne sont pas constamment troublés par les grèves sans cesse renouvelées. En campagne, si une difficulté survient, les voisins se connaissant, s'entr'aident. En ville, les voisins ne se connaissent pas, ils s'ignorent et loin de s'entr'aider, ils suivent fidèlement la devise malicieuse: "Chacun pour soi".

Pour attacher nos jeunes gens à la terre, il faut commencer dès le bas âge. N'est-il pas facile de créer dans l'esprit d'un jeune enfant l'ambition qui avec l'amour, est le facteur important dans sa décision d'être cultivateur ou d'embrasser une autre profession? Nous avons à notre disposition un moyen facile et pratique. Ce moyen a donné et donne encore, de nos jours, des résultats appréciables. Il est en vogue chez les cultivateurs écossais. L'idée est de donner au jeune enfant le soin d'un veau, d'un porc, de quelques moutons, des poules, d'un coin du jardin; qu'il soit compris que cela lui appartient, qu'il en est propriétaire et que le profit possible est pour lui et pour lui seul. De suite surgira l'ambition d'obtenir un plus grand succès qu'un voisin, qu'un frère. Cette ambition légitime et désirable sera de nature à instruire l'enfant qui fera naturellement des recherches afin de découvrir les meilleures méthodes et obtenir le plus grand succès. Avec l'âge l'amour de la terre croîtra chez l'enfant qui accumulera beaucoup de connaissances agricoles. Ces enfants deviendront des hommes avertis ayant suffisamment de connaissances pour faire d'une entreprise agricole un succès dont ils seront fiers. Quand on obtient des résultats, il est naturel d'en chercher de plus grands et ces hommes avertis apprécieront davantage la terre au fur et à mesure qu'ils apprendront à la mieux connaître.

Les coliques chez le cheval

Douleur des organes du ventre. Elle est produite soit par accumulation de gaz dans les intestins, soit par la mauvaise digestion des vivres, ou encore, par obstruction du canal par un corps étranger, ou par la présence de vers dans l'intestin.

Symptômes: Les symptômes généraux de la colique sont faciles à reconnaître: le cheval se jette à terre, se roule, se lève, frappe le sol avec son pied de devant, relève la lèvre supérieure, se regarde les côtes, etc.

Traitement: Si le cheval est gonflé (ballonné) on a à traiter les coliques gazeuses. Dans ce cas, laisser l'animal se rouler pour prendre la position qui lui est favorable. Ne pas forcer le cheval à se promener ou à se tenir debout. Donner un lavement. On se sert pour ces lavements d'eau de savon tiède, dans laquelle on peut encore ajouter un peu d'huile; si la constipation persiste, ajouter de la térébenthine en proportion de deux onces par seau d'eau.

Donner du soda à pâte dans la proportion d'une cuillerée à soupe toutes les deux heures dans une chopine d'eau produira un effet de se procurer de l'ammoniaque dilué, une demi-once dans une des plus satisfaisants.

Si, avec les symptômes ordinaires de la colique, on ne remarque pas de gonflements, donner des stimulants, tels que whisky mélangé par moitié d'eau, à la dose de 4 cuillerées à soupe, ou encore une demi-once de gingembre délayé dans une chopine d'eau sucrée.

Si l'on doute que la colique provienne de la présence de vers dans les intestins, donner 17 drachmes d'aloès, celle de Barbades de préférence. Ce remède peut être administré en boulettes ou bien dissout, après l'avoir broyé, dans une chopine d'huile de lin crue. Pendant la purgation, qui doit durer de 24 à 48 heures, ne pas donner autre chose que du son échaudé et de l'eau tiède.

On peut aussi avoir recours à la prescription suivante:

Teinture d'aconit: 10 gouttes.
Esprit de térébenthine: 1 once.
Teinture d'opium: 1 once.

Le tout mélangé dans une chopine d'huile de lin crue. Répéter la dose toutes les trois heures jusqu'à guérison.

Il faut se garder, dans les cas de coliques, de donner à manger au cheval; et si l'on donne à boire, avoir soin de ne donner que de l'eau tiède. Continuer à donner une alimentation plus abondante pendant trois ou quatre jours, après guérison.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
FOIN, non pressé	$25.00
AVOINE	$1.00
ORGE	$1.50
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.35
BEURRE, la livre	55 à 65c
OEUFS, la douz.	65 à 75c
POMMES DE TERRE	$1.75 à $2.00
POULET, la livre	35 à 38c
PORC, la livre	23c
BOEUF, la livre	11 à 13½
MOUTON, la livre	20c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 11
De boucherie	8 à 9
Génisses	8 à 10½
Vaches	8 à 10
Communs	4 à 5
Bœufs	4 à 8½
Conserve	3½ à 5
Veaux	5 à 8½
PORCS	
De choix	20.50 à 21.00
MOUTONS	
Béliers	11 à 13
Brebis	10 à 12½
Agneaux	12 à 15

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11 à 11.50; bons, 9.50 à 10; moyens, 6.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, de choix, 10.50 à 11; assez bonnes, 8.50 à 9.00. Vaches de boucherie, de choix, 9.00 à 9.50; assez bonnes, 7 à 7.50; moyennes, 5 à 5.50; conserve, 4 à 5; vaches laitières, $100.

A engraisser, 9.00 à 9.50; bons, 8.75 à 9.00; assez bons, 5.75 à 6.00.

Taureaux, de choix, 8.00 à 8.50; bons, 6.50 à 6.75; communs, 5.25 à 6.00.

Bœufs, de choix, 7.50 à 8.00; bons, 6 à 7.00; moyens, 5 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux, de choix, légers, 13 à 14.00; de choix, pesants, 9.00 à 10.00.

Moutons de choix, 10.00 à 12.00; agneaux de choix, 11.50 à 15.50; brebis de choix, 12.50 à 13.50.

Porcs de choix, 20.50; pesants 18.50; truies 16.50; verrats, 14.25 à 14.75; légers 17.75 à 19.25.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—No. 2 C.W., 105½; 3 C.W. 101½; 1 fourrage 100½.

ORGE—No. 3 C.W., 171⅜; 4 C.W., 151⅜; fourrage, 143⅜.

SEIGLE—2 C.W., 196½.

LIN—No. 1 N.W.C., 527; 2 C.W., 520; 3 C.W., 460.

Bulletin de Colonisation

Numéro 13 — Grains

COLONS ET CULTIVATEURS CANADIENS

La Région de St-Brieux est située dans le district No. 8 (Nord-Est) qui tient le deuxième rang pour la moyenne de rendement des grains.

En 1918 et 1919, années considérées généralement mauvaises, en Saskatchewan, le rendement à St-Brieux n'a pas diminué. Il a été de 15 à 25 minots, à l'acre, pour le blé, et de 30 à 50 minots, à l'acre, pour l'avoine.

Production totale, 1918—200,000 minots.
Production totale, 1919—250,000 minots.

St-Brieux possède 3 élévateurs à grains dont la capacité est de 125,000 minots. A peine la moitié du terrain de la région est en culture.

Pour renseignements, s'adresser à

L. A. DELORME

Prince-Albert, Sask. — Saint-Brieux, Sask.

PRINCE-ALBERT

Les fêtes de Pâques

Le printemps nous boude cette année et la fête de Pâques a dû être célébrée dans un cadre qui rappelait plutôt l'époque de Noël. Les cérémonies religieuses n'en ont pas moins eu un vif éclat et la température revêche n'a pas empêché une foule nombreuse et recueillie de se presser aux pieds des autels.

Disons d'abord un mot des offices de la Semaine Sainte. Ils ont été particulièrement suivis cette année, surtout ceux du Vendredi Saint. On a remarqué le goût avec lequel était orné le reposoir et l'abondance de fleurs naturelles qui entraient dans cette ornementation.

Le soir du Jeudi Saint, le sermon a été donné en français par M. l'abbé Soyer, qui a fait un remarquable récit de la Passion, riche par le fond et par la forme, selon sa manière accoutumée. L'après-midi du Vendredi Saint le R. P. Panhaleux, à son tour, a prêché en anglais devant une nombreuse assistance qui a vivement goûté sa parole ardente et nourrie de doctrine.

Le dimanche de Pâques, à la messe de 8 h. ½, le défilé des fidèles à la Sainte Table a été particulièrement édifiant. Les différentes sociétés religieuses de la paroisse ont fait la communion pascale en corps.

La grand'messe solennelle a été célébrée par le R. P. Auclair, directeur du *Patriote*. Le R. P. Panhaleux et M. l'abbé Soyer remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre. Le chœur de chant, sous la direction experte de Mme J. E. Morrier, a exécuté avec maîtrise la messe de Peters. Les solistes étaient Mme Morrier, Mlles Blouin et Tremblay, MM. Reynolds, Casgrain, Philion, Fortin, Mangeau. L'orgue était tenu, comme de coutume, par Mme G. Carrier. Le R. P. Panhaleux a fait un bref sermon dans les deux langues.

—o—

- Les funérailles du jeune enfant de M. et Mme Jules Casgrain ont eu lieu jeudi à la cathédrale. Le R. P. Panhaleux, O.M.I., officiait. Les porteurs étaient les jeunes Jean Arpin, Eugène Philion, Roland Morrier et O. Russel. Des fleurs et des couronnes avaient été offertes par les Chevaliers de Colomb, Mme de Lorimier, M. et Mme G. Carrier, M. et Mme J. E. Morrier, M. et Mme J. E. Arpin, Dr et Mme A. Montreuil, M. et Mme A. Hansen, M. et Mme D. Frémont, M. et Mme G. Philion, M. et Mme J. A. Fortin, M. et Mme F. Harvey, M. et Mme A. Paré, M. et Mme J. Jarest, Ch. McGregor et sa famille, Mlle C. Casgrain, Miss B. White, Alex. Philion.

- Sur l'initiative du groupe local des Grain Growers, Alingly a décidé de former une compagnie de téléphone rural.

- Il y a eu 315 cas d'influenza dans la ville pendant les trois premiers mois de l'année. Dix morts au moins sont dues directement à l'épidémie. L'état sanitaire de la ville est bon en ce moment.

- Mlle Clémence Lafont, institutrice à Pré-Ste-Marie, est en visite pour quelques jours chez les Dames de Sion.

—o—

Les cercles locaux de l'A.C.F.C. désireux de se réorganiser, à l'occasion de la prochaine convention, pourront se procurer toutes les informations voulues en s'adressant au—

Secrétariat de l'A.C.F.C.
"Le Patriote de l'Ouest"
Prince-Albert, Sask.

—o—

DEBDEN, Sask.

MM. Jos. Couture et J. A. Belair, tous deux marguilliers de Debden, ont été délégués auprès du Rév. Père Jean, administrateur du diocèse, dans le but d'obtenir la nomination d'un curé à Debden. Ces messieurs sont heureux des résultats de leur voyage et espèrent qu'avant longtemps la paroisse de Debden aura son propre desservant.

—o—

WASHINGTON. — Une extension d'un crédit d'un milliard de dollars à l'Allemagne par le Trésor des Etats-Unis pour l'achat de vivres et de matières premières dans ce pays est porposé par un projet de loi soumis par le représentant Smith, démocrate de New-York.

—On annonce semi-officiellement la nomination de Henry Morgenthau, ancien ambassadeur en Turquie, au poste d'ambassadeur au Mexique.

—Une dépêche reçue à Washington annonce que la question de la fusion de toutes les républiques de l'Amérique Centrale, en une seule et grande nation, vient d'être ravivée par le peuple du Guatémala; le président de cette république essaie de combattre cette idée et remplit les prisons de politiciens ennemis.

WOONSOCKET, R.I.—Un Franco-Américain, M. William R. Fortin, de Pawtucket, a été élu président de Chambre des députés du Rhode-Island. Toutes nos félicitations.

SALEM, Mass.—M. l'abbé G. A. Rainville l'un des prêtres franco-américains les plus distingués et les plus dévoués est décédé à l'âge de 62 ans. Il avait été ordonné en 1883 par Mgr Grandin à Trois-Rivières.

BOSTON.—Un projet de loi demandant l'abolition de la peine capitale a été défait à la Chambre du Massachusetts par un vote de 170 à 20. "Ce n'est pas le temps d'abolir la punition devant la vague montante de crimes" a dit l'un des députés.

—Un procès qui a duré 99 ans vient de se terminer. Il s'agissait d'une saisie de $70,000.

WILKESBARRE, Pa.—Le couvent Ste-Marie a été complètement détruit par un incendie et la plupart des religieuses n'ont pu se sauver qu'en sautant par les fenêtre. La supérieure, sœur Marie-Thérèse a été si gravement brûlée qu'elle a succombé à ses blessures quelques heures plus tard. Cinq autres religieuses ont été sérieusement blessées.

PANAMA.—Le canal de Panama a été fermé pour deux jours. Tous les vaisseaux sont affectés par cet ordre. Un éboulis s'est produit dans la section de Cucacha, dit un communiqué officiel.

NEW-YORK.—La commission intealliée de Constantinople a été mise au courent de la disparition de 1,000 à 1,200 enfants arméniens envoyés en Allemagne pendant la guerre pour y travailler dans les mines. De 1,500 à 2,000 jeunes Turcs envoyés en Allemagnes pour y étudier sont également introuvables.

ROME.—M. Doucet, plénipotentiaire du gouvernement français, à qui a été confiée la mission d'entrer en pourparlers avec le Vatican pour la reprise des relations entre la France et le Saint-Siège, est arrivé à Rome et a été reçu par le cardinal Gasparri, le secrétaire d'Etat papal.

—Le cardinal Giustini est décédé à l'âge de 68 ans. Il avait été créé cardinal le même jour que S. E. le cardinal Bégin, et il était le protecteur des Franciscains et des Missionnaires du Sacré-Cœur.

LONDRES.—Un communiqué militaire soviet reçu de Moscou annonce que plus de 16,000 soldats anti-bolshevistes ont été trouvés gelés à mort dans les plaines du sud-est de la Russie.

—On croît que les alliés ont accepté le plan de la Hollande d'interner le Kaiser et abandonné le projet de lui faire subir un procès.

PARIS.—Le gouvernement français possède maintenant un canon qui fera oublier les "Berthas" de l'Allemagne. Les "Berthas" lançaient un projectile à une distance de 60 milles. Le nouveau canon français peut lancer un obus trois fois plus loin et il est l'oeuvre de l'ingénieur Delamare Maze.

—o—

Les Sinn Feiners font du tapage

Dublin.—Il n'y a pas eu de rébellion de Pâques cette année, mais les Sinn Feiners ont causé autant d'ennui au gouvernement que s'il y en avait eu. Ils ont montré une fois de plus leur vaste organisation et le secret avec lequel ils sont capables d'exécuter leurs coups en même temps dans chaque partie de l'Irlande.

On a attaqué les bureaux de taxes, les casernes de la police et jusqu'aux résidences privées des collecteurs de taxes. La destruction de régistres embarrassera beaucoup les autorités et retardera la collection de la taxe sur le revenu.

Près de cent stations de police ont été démolies dans toute l'Irlande.

—o—

Ressemblance

"C'est moi le sosie de Deschanel!"

Je suis heureux... Je sais bien qu'on ne doit pas le dire: ça porte malheur. Mais ma joie déborde. C'est moi le sosie de M. Deschanel.

Voilà vingt ans que ma femme s'en est aperçue, en feuilletant un journal illustré. Je protestai d'abord, par modestie. Dans les tissus, nous sommes laborieux et timides. Mais elle s'obstina: "Je te jure! C'est toi, tout craché". Cette expression vulgaire me choqua. Je sentis que je devenais un homme distingué... La moustache la taille svelte, le regard; ma foi...N'étaient les mains, que j'ai fortes, ce serait tout à fait cela....

Vous pensez si j'ai cultivé cette ressemblance! Je ne voulais pas la perdre. Ça m'a coûté cher. On a pu ressembler à M. Grévy, à M. Fallières sans se ruiner. Mais M. Deschanel est soigné. J'ai dû me payer une redingote, prendre un abonnement chez le coiffeur, à qui je recommandais de suivre bien exactement les variations de mon modèle. Vingt ans! Nous avons grisonné ensemble. J'ai perdu un peu plus de cheveux que lui. Mais, en les faisant mousser, je dissimule ça très bien.

J'ai attendu bien longtemps "notre" élection. Cela énervait mon épouse, et je me souviens qu'en 1914 nous avons eu une scène de ménage. La semaine dernière. Amélie ne vivait plus. Elle qui avait tant aimé... Clemenceau... Enfin, les émotions sont passées. Mon concierge m'a embrassé comme si j'étais élu pour de bon. Le portier de la présidence n'y a sûrement pas mis plus de cœur. Et nos voisins, les Matourron, qui ont un phonographe, ont fait tourner la "Marseillaise" toute la soirée. Je suis monté les remercier.

Amélie tient absolument à ce que je fasse une tournée chez les fournisseurs. Nous avons de petites notes en retard. Elle pense que ça fera bien. Mais moi, qui ai du tact, je suis allé avant tout saluer le sosie de M. Poincaré, qui tient un bar au coin de la rue des Martyrs et de la rue Manuel. Je voulais offrir une tournée, pour la transmission des pouvoirs. Mais il venait de vendre son fonds. Il est découragé.

La politique de l'avenir... Voilà maintenant à quoi je dois penser. Tout le monde me demande mon opinion sur le ministère Millerand. Je dit: "Comment ne me plairait-il pas? Je lui souhaite... "bonne chance..." Et mon mot a fait le tour du quartier.

J'ai pris au cabinet de lecture le "Bien et le Mal qu'on dit des Femmes." J'ai lu respectueusement. Je trouve cela beau...

Mon patron m'a regardé avec sympathie ce matin. "J'ai envie de vous faire voyager. Durand. Vous plairez à la clientèle..."

C'est la fortune! C'est le succès. Je suis un homme heureux: M. Deschanel me ressemble!

PIERRE DURAND,
"de la Maison R. K. et Cie."



Soumissions

Pour la construction de l'Hôpital mental de Weyburn, à Weyburn, Saskatchewan.

Des soumissions cachetées portant la mention: "Soumission pour l'Hôpital mental, Weyburn" et adressées au Ministre des Travaux publics, Régina, seront reçues jusqu'à 2 h. de l'après-midi, jeudi le 22 avril 1920.

Les soumissions faites par les entrepreneurs généraux doivent être accompagnées d'un chèque certifié de $40,000.00. Les entrepreneurs soumissionnant pour le chauffage, le plombage, les clôtures, etc., doivent joindre à leur soumission un chèque certifié de $15,000.00.

Les chèques doivent être faits payables au Ministre des Travaux publics et seront confisqués si le soumissionnaire n'exécute pas son contrat et son engagement dans le déla voulu.

Les dépôts des soumissionnaires qui n'auront pas été acceptés leur seront retournés à la signature du contrat.

Le Ministre se réserve le droit de rejeter telle soumission ou toutes les soumissions.

On peut obtenir les plans et devis au bureau de l'Architecte provincial, Edifice du Parlement, Régina, en déposant $200.00 comptant, ou un chèque certifié, comme garantie de leur retour.

Les soumissions seront ouvertes en public dans le bureau du Ministre des Travaux publics, à 2 h. p.m., le vendredi 30 avril 1920.

J. M. SMITH,
Sous-ministre

DUT VENDRE SA FERME.—M. Gustave Bruen de Long Prairie, Minn., nous écrit: "Je souffrais d'étourdissements. Je consultai plusieurs médecins, mais sans obtenir aucune amélioration. Au contraire j'empirai, et finalement, je me trouvai si mal, qu'il me fallut cesser tout travail, et je dus vendre ma ferme. Ma femme qui autrefois, avait pris le Novoro du Dr Pierre me conseilla d'essayer ce remède. Après la première bouteille, je remarquai un grand mieux. Six bouteilles de votre remède m'ont complètement guéri. Je suis maintenant rétabli. Je me sens fort et capable de faire n'importe quel travail." Il n'est pas de remède mieux connu avec raison, appelé le "Serviteur de la Nature" dans le rétablissement de la santé. A seule fin de le distribuer frais, il n'est pas vendu dans les pharmacies, mais on peut l'obtenir directement du laboratoire des fabricants, Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

ETALON A VENDRE—Pur sang Surffolk, prêt pour le printemps, avec ses certificats pour la Saskatchewan, 9 ans, pesant 1,000 livres. S'adresser à M. Anthime Bourdon, Garonne, Sask.

Terres à vendre dans la région de St-Brieux. A lire chaque semaine à la page 4 l'intéressant Bulletin de Colonisation traitant de cette fertile région.

POUX.—Mères de familles, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. Saba détruira poux et lentes, par une seule application. Franco, 25c., Saba Co., B. P. 1602, Montréal. Pas de timbres poste.

N'achetez pas les restes des autres. Venez voir nos quatre chars de pin "fir" de choix, récemment arrivé des meilleurs moulins de la Colombie. Chez Côté, Montmartre, Sask.

TERRE A VENDRE.—A un mille du village de Sainte-Rose du Lac, Man. près de l'église et de l'école catholiques, centre canadien-français, quart de section où l'on coupe généralement de 80 à 100 tonnes de foin par an. Le tout peu être mis en culture sans un pouce de perte. S'adresser à H. NORMANDIN, Prince-Albert, Sask., ou à J. Valcourt, Sainte-Rose du Lac, Man. 4—9

ON DEMANDE un bon ouvrier forgeron pour travail général. Bon salaire pour un homme compétent. Travail à l'année. S'adresser à J. C. BICHON, Howell, Sask.
2—5

Terre à vendre

Une demi-section à deux milles de l'église dans un centre français, à vingt milles seulement de Prince-Albert, à trois milles de la crêmerie d'Henribourg, et à deux milles de la fromagerie d'Alberville. 160 acres en foin. Bonnes bâtisses et eau de première classe en abondance. Avec ou sans roulant. Ecrire à J. E. PAINCHAUD, Albertville, Sask.

A VENDRE.—Bon quart de section de terre, à 6 milles ½ de Debden, centre franco-canadien. Riche terre noire, eau de lac et eau de puits, grande superficie de terre à foin. Quelques petites bâtisses. Emplacement idéal pour ferme laitière. Prix: $2,000. W. SALTER, 106, 13e rue est, Prince-Albert.
4—7

TERRE A VENDRE

½ section Est 2-52-8 3m. 240 acres de terre, 200 en culture. Bel emplacement aux bords d'une rivière, lac poissonneux à proximité. Maison bien achevée 30 x 28, 2 étages. Grainerie, grande porcherie, moulin à farine. Prix 25.00 de l'acre, moitié comptant. 130 acres prêts à semer, 50 bons à semer, 30 acres en millet. Terrain vacant adjoignant, très avantageux pour paturage. Vendrait aussi 40 bêtes à cornes, 6 chevaux, matériel de ferme, engin Case 25-75, séparateur, moulin à scie. L'église à 2 milles. 1 mille du Bureau de poste. S'adresser à M. Dydime SAVARD, Boutin P. O., Sask. Paroisse de Shell River.
52—5

Mentionnez le "Patriote" à nos annonceurs

EN FAMILLE

La Grande Soeur

UN auteur dramatique français mettait en scène, dans une pièce récente, le noble rôle d'une sœur aînée sacrifiant sa jeunesse, sa fortune, son avenir, au bonheur d'un frère chéri. Certain critique, ai-je lu, déclara ce personnage outré, taillé en pleine imagination, hors de la vie réelle.

Non, la sainte lignée des grandes sœurs maternelles n'est pas éteinte. Cette *Henriette*, de Brieux, nous la connaissons. Elle vit, elle peine, elle s'immole au milieu de nous, pour nous peut-être. Elle est, dans nos familles nombreuses, comme la providence visible et souriante du bon Dieu. La grande sœur! C'est vers elle que se tournent, confiants, les petits visages en pleurs; c'est dans ses bras que s'apaisent les enfantines détresses. Et parce qu'elle est accoutumée de s'oublier pour les "petits" et d'aller jusqu'au bout de son dévouement, le jour vient presque inévitablement où, silencieuse, sereine, portée par l'élan de son invincible abnégation, elle s'élève au sommet du sublime en croyant simplement accomplir son devoir.

Un fait relaté dans les journaux d'il y a quelques semaines nous offre un de ces exemples touchants.

C'était au cours de la dernière tempête qui a promené pendant deux jours sa fureur par tout l'ouest canadien et américain. Trois jeunes écoliers du Dakota, Emmet, Meredith et Hazel Miner, âgés de 11, 8 et 18 ans, s'étaient imprudemment mis en route, à travers la prairie, pour regagner le logis paternel distant de quelques milles. Leur frêle voiture, bientôt saisie par le tourbillon, est, à mi-chemin, renversée et mise en pièces. Le cheval épuisé s'affale en même temps. Que faire? Franchir le reste de l'étape à pied, dans l'aveuglante poudrerie et la nuit glaciale qui tombe déjà, il n'y faut pas songer. L'unique parti à prendre, Hazel en a la claire intuition, c'est de s'organiser pour attendre, jusqu'au lendemain, le secours qui ne peut faire défaut. La capote du traîneau fournira un abri. Les deux petits s'y blottissent tandis que la grande sœur les roule dans les couvertures et, avec des gestes et des mots rassurants, sèche leurs larmes et apaise leurs frayeurs. Elle?... Mon Dieu, elle n'y songe guère à elle!... Elle veillera sur ces enfants qui s'endorment confiants en sa garde et en sa tendresse; elle les défendra contre la tourmente qui redouble, tout en tâchant elle-même, par d'énergiques efforts, de triompher de l'engourdissement fatal. Mais les heures passent, et le froid s'exaspère, et les petits grelottent encore...

Quel drame poignant se déroula alors dans cette âme de jeune fille? Quel souffle d'héroïsme la souleva au-delà même de sa splendide nature?... Le lendemain, quand on découvrit les malheureux enfants, les deux plus jeunes vivaient encore, grâce à la double protection de leurs couvertures et du manteau de la sœur aînée. Le corps gelé de celle-ci fut retrouvé, à demi-enseveli sous la neige, à quelques pas de là.

Petite Hazel, tu es grande entre les plus grands dans ton sacrifice obscur!

ANNETTE SAINT-AMANT.

SOUVENANCE

Chantait le retour du printemps!
Ou dans le bois presque nu,
Alors que l'oiseau, sur la grève,
En mai caresser notre rêve,
Si l'amour était venu,

Le bonheur de nos jeunes ans,
—Pendant les derniers adieux —
Passait, sans bien le reconnaître,
Quittés sans songer que peut-être
Nous nous serions tous les deux.

Mais... nous nous sommes quittés
Aux jours moroses de l'automne,
Lorsque les vents irrités
Soufflaient leur plainte monotone
Dans les bois et les champs déserts...

Depuis, de ça, de là, seul,
Chacun va gardant en son âme
Comme un souvenir de deuil,
Sans avoir connu cette flamme
Qui fait oublier les hivers.

GUY GRAVEL

Gravelbourg, Sask.

Le Dimanche de Quasimodo
(*S. Jean*, XX)

EN ce temps-là, sur le soir du même jour, qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples se tenaient assemblés dans la crainte des Juifs, étant fermées, Jésus vint, parut au milieu d'eux, et leur dit: La paix soit avec vous! Et après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté. A la vue du Seigneur, les disciples furent remplis d'une grande joie. Il leur dit encore une fois: la paix soit avec vous. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie moi-même. A ces mots il souffla sur eux et leur dit: Recevez le Saint Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. Or Thomas, l'un des Douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus vint. Les autres disciples lui dirent: Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur répondit: Si je ne vois la marque des clous dans ses mains et si je ne mets mon doigt dans le trou des clous, et ma main dans la plaie de son côté, je ne croirai point. Huit jours après, comme les disciples étaient encore dans le même lieu et Thomas avec eux, Jésus vint, les portes étant fermées, et, paraissant au milieu d'eux, il leur dit: La paix soit avec vous! Il dit ensuite à Thomas: Mettez ici votre doigt, et considérez mes mains; approchez aussi votre main, et mettez-la dans mon côté, et ne soyez plus incrédule, mais fidèle. Thomas lui répondit: Mon Seigneur et mon Dieu! Vous avez cru, Thomas, lui dit Jésus, parce que vous avez vu. Heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru. Jésus a fait encore en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas rapportés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.

Pensée de la semaine

N'ayons pas peur de souffrir, chaque peine offerte à Dieu est un échelon vers le ciel. Si nous n'avons rien à souffrir, nous resterons en bas. Montons tous les jours quelques degrés. La souffrance, c'est la visite de Notre-Seigneur. Quand nous souffrons, nous pouvons dire avec assurance: à cette heure, je suis tout près de Jésus, je l'aide à porter sa croix.

Petites difficultés de la langue française

A terre, par terre.—La plupart des grammairiens font cette distinction: ce qui est debout sur le terre, ce qui y touche, tombe *par terre;* ce qui est élevé au-dessus de la terre sans y toucher tombe *à terre*: un arbre tombe par terre, son fruit tombe à terre.

Accourir.—Ce verbe prend *avoir* quand on veut exprimer l'action et *être* quand on a en vue l'état qui résulte de l'action: Ses amis ont accouru pour le féliciter. Je *suis* accouru pour la fête.

Accoutumer.—Dans le sens actif, il prend l'auxiliaire aux temps composés et il est suivi de la préposition *à* devant un infinitif: Je l'ai accoutumé à faire telle chose. Accoutumer un cheval à galoper sur le bon pied.

Dans le sens neutre, il signifie *avoir coutume*, ne s'emploie qu'aux temps composés, et est suivi de la préposition *de* devant un infinitif. Il avait accoutumé d'aller, de faire. Ces terres, ces arbres avaient accoutumé de produire beaucoup.

Affaire.—Avoir affaire à quelqu'un, avec quelqu'un, avoir à lui parler, avoir à traiter, à négocier avec lui de quelque chose. —Avoir affaire à quelqu'un, avoir quelque contestation, quelque démêlé avec lui. —Avoir affaire à forte partie. —Il faut prendre garde à qui l'on a affaire. —Il aura affaire à moi.

On écrit aussi *avoir à faire.* Il est facile de ne pas confondre cette forme avec l'autre. Dans la phrase où l'on doit écrire *avoir à faire*, il y a toujours un complément direct, qui suppose le verbe *faire*, et que l'on peut mettre entre le verbe avoir et la préposition: Avoir à faire une demande, c'est-à-dire avoir une demande à faire. —Avoir à faire une visite, c'est-à-dire avoir une visite à faire.

Aider.—Aider quelqu'un, c'est l'assister, lui donner des secours, le seconder, le servir. —Aider *à* quelqu'un signifie lui prêter une assistance momentanée, pour un objet déterminé, et le plus souvent pour un travail qui demande des forces physiques.

Dans le premier cas, on dira: Aider quelqu'un dans ses besoins. —Aider les pauvres.—Aider quelqu'un de son crédit. — Il l'a constamment aidé dans toutes ses entreprises.

C'est dans ce sens qu'on doit dire: Aidez-*le* à descendre, à marcher, et non aidez-*lui* à descendre, à marcher.

Dans le second cas, on dira: Aidez à cet homme qui plie sous la charge qu'il porte. Aidez-lui à soulever ce fardeau.

APPEL AUX MAGASINS

Contre l'inconvenance des modes actuelles

Diverses œuvres, telles que la Ligue patriotique des Françaises; l'Oeuvre des Cercles; la Protection de la jeune fille; les Missions du Midi; l'Action sociale de la femme; le Livre français; la Société des Patronages; les Dames de Charité de Marseille; les Ouvrières de l'habillement; l'Association pour le développement des Syndicats de l'Abbaye; les Syndicats féminins de la rue de Sèze; l'Ecole commerciale; les Cercles des cheminots et P.T.T.; l'Union mutualiste des Françaises; l'Union française d'acheteuses Patria, etc., etc., demandent à leurs adhérents et adhérentes de signer en grand nombre l'appel suivant et de le retourner, revêtu de ces signatures, à l'*Action sociale de la femme*, 35, avenue Georges V:

Appel aux grands magasins, tailleurs, maisons et ateliers de lingerie; grands couturiers et couturières de France.

L'Union des Oeuvres féminines dont la liste est ci-jointe, vous prie de l'aider à mettre un terme à l'inconvenance et à l'immodestie des modes actuelles:

1o.—En ne créant ni en ne vendant aucun modèle qui blesse la morale;

2o.—En abolissant l'usage du décolleté déplacé, de l'étroitesse et de la courtesse exagérée des jupes; en prohibant l'emploi abusif des étoffes transparentes;

3o.—En supprimant dans les toilettes tout ce qui sent le débraillé et le vulgaire, le remplaçant par la simplicité et la grâce qui constituent la véritable élégance et en perfectionnant ainsi le goût de nos femmes françaises, qui ont conquis le droit d'être signalées comme les mieux mises et les plus distinguées;

4o.—D'assainir vos étalages et vos catalogues en n'y exhibant plus des toilettes dont le peu de décence choque le regard des adolescents.

De son côté, la Fédération des œuvres signataires engage ses nombreuses affiliées à ne faire leurs achats que dans les maisons qui, de notoriété publique, se conforment aux règles du bon ton et du savoir-vivre moral et de ne confier qu'à elles leurs ordres et commandes.

(*Les Nouvelles Religieuses.* Paris, février 1920).

Le soin du linge

Ayez toujours quelques morceaux de gomme de camphre dans votre armoire à linge, cela contribuera à conserver le linge blanc.

Les serviettes doivent être parfaitement sèches avant d'être mises dans l'armoire à linge, car la moisissure peut se former sur elles et faire naître la maladie de la peau.

Le meilleur moyen de conserver les centres de table est de les enrouler autour d'un rouleau en carton d'environ vingt-sept pouces de longueur, deux pouces et demi à trois pouces de diamètre, puis envelopper le tout dans du papier bleu pour les empêcher de jaunir.

Pour donner de l'éclat au linge en le repassant, versez quelques gouttes d'huile d'olive sur une guenille, passer le fer dessus quand vous l'ôtez du poêle, et les habits auront un beau lustre, et le fer ne collera pas sur l'empois.

Un peu de racine d'iris mis dans l'eau dans laquelle on fait bouillir de la toile ou de la lingerie fine, après les avoir lavées, leur donnera une délicieuse odeur de violettes après le repassage.

Quand la partie en brins tirés des centres de table est usée, et que les centres restent bons, piquez une rangée d'entre-deux sur les brins tirés.

Quand vous achetez des mouchoirs ou autres articles en toile, pour vous assurer qu'ils sont réellement en toile, mouillez le bout du doigt et pressez dessus. Si l'eau pénètre le mouchoir tout de suite, c'est de la toile, mais si c'est du coton l'eau prend quelques secondes pour traverser le fil.

Une autorité en la matière dit que, si du linge a été roussi, on peut faire disparaitre la chose en coupant un oignon par la moitié, et en en frottant la partie roussie puis en la plongeant dans l'eau froide.

Le jus de tomates mûres enlève l'encre et les taches de rouille du linge et des mains.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébentine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est amélioré par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

Le Coin des Enfants

Devoirs envers l'instituteur ou l'institutrice

Après l'instruction religieuse qui vivifie l'âme, qui fait connaître à l'enfant ses devoirs envers Dieu, envers ses parents et envers ses semblables, il est une autre instruction bien utile aussi, puisqu'elle le met à même de se faire une position dans la société. Cette instruction, mes enfants, c'est celle que vous recevez à l'école. Apportez à vos petites études toute la bonne volonté désirable. Soulagez les fatigues du maître en écoutant attentivement ses explications; et rendez-lui, en affectueux respect, toutes les peines qu'il se donne pour développer vos jeunes intelligences.

Est-il nécessaire, mes amis, de vous montrer les avantages de l'instruction la plus élémentaire? Ne voyez-vous pas, à chaque instant, l'utilité de la Lecture, de l'Ecriture, de l'Arithmétique, et de toutes les sciences dont vos maîtres s'efforcent de mettre les éléments à votre portée?

Ecoutez donc bien ce que dit le Maître, mes enfants! Ne perdez pas une seule de ses paroles, car tout ce qu'il vous dit est utile. Ne vous plaignez jamais de ce que vos petites études vous fatiguent, car si quelqu'un doit réellement éprouver la lassitude de la classe, n'est-ce pas votre bon Maître? N'est-ce pas le Maître dont l'esprit est perpétuellement occupé à trouver des définitions bien claires pour que vous puissiez les comprendre et qui répète sans cesse, et avec des termes toujours nouveaux, jusqu'à ce que vous ayez bien compris?

L'enfant qui n'écoute pas les leçons du Maître se fait un grand tort à lui-même, puisqu'il restera ignorant. Il est ingrat envers ses parents qui s'imposent des sacrifices inutiles, il est ingrat, cruel, envers le maître dont il double les peines, et il commet encore une action bien blâmable à l'égard de ses petits camarades, car, s'il est pour eux un sujet de distractions, il leur vole le temps qu'ils désiraient employer utilement.

Payez donc vos parents des sacrifices qu'ils s'imposent et vos maîtres des peines qu'ils se donnent, par une application soutenue, un travail de tous les instants. N'ayez pas l'air d'apprendre à contre-cœur, puisque c'est pour vous que vous travaillez, puisque vous seuls recueillerez les fruits des efforts que vous ferez.

D'ailleurs, est-ce vraiment du travail ce que l'on exige de vous? Et n'est-ce donc rien que cette satisfaction de pouvoir se dire à la fin de la journée: Je suis content de moi, j'ai fait un pas de plus dans la science, et, grâce aux soins de mes maîtres, je ne serai point un homme ignorant! Je ne serai point forcé d'emprunter l'aide d'un voisin quand il me faudra écrire une lettre; l'aide d'un autre voisin pour savoir le contenu de celle que je viens de recevoir. Je ne mettrai point tout le monde dans la confidence de ce qui m'est personnel, je ne serai point semblable à ces ignorants qui savent à peine l'état de leurs affaires parce qu'ils n'ont pas la moindre notion de l'arithmétique. Ils savent bien qu'ils sont Canadiens, mais ils ne connaissent pas un seul mot de l'histoire de leur beau pays; et ils n'ont pas la moindre idée de la position qu'il occupe sur le globe.

Mais vous, mes petits amis, soyez des écoliers selon le cœur de Dieu, et Dieu bénira votre bon vouloir, et tout ce que vous recueillerez fructifiera. Vous saurez gérer vos affaires, vous serez des hommes honorables, et vous ne connaîtrez point les dégoûts ni les ennuis qui assiègent l'ignorant.

L'homme instruit a une foule de jouissances. Il trouve la santé de l'âme dans l'admiration des œuvres de Dieu, et la santé du corps dans la pratique des règles de conduite que l'expérience et le savoir ont consignées dans les livres.

D'ailleurs, commencez tout de suite à être de bons écoliers et vous verrez combien le travail est amusant, quand on le fait avec cœur.

Deux fois deux

La gouvernante enseigne à Lolo, qui est déjà très avancé, les prémices de l'arithmétique.

—Deux et deux, lui dit-elle, font quatre.

—Mais non, s'écrie l'enfant triomphalement.

—Comment, non?

—Hier, vous m'avez fait écrire deux fois deux et vous m'avez dit que ça faisait 22!...

Bébé est très pleurnicheur.

—Si tu pleures encore, lui dit sa maman, tu n'iras pas voir grand'mère.

Bébé fait tous les serments de sagesse usités en pareil cas; mais, une heure après, il y manque carrément et verse d'abondantes larmes.

—Eh bien! c'est ainsi que tu tiens tes promesses?

Bébé s'essuyant vivement les yeux:

—Mais non, petite mère, je pleure pour rire?

L'Hirondelle de Ponteix

ADRIEN LIBOIRON, Administrateur — 3ème Année.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 7 AVRIL 1920. — No. 14

FETES DU DIMANCHE 11

Saint Léon, dit le Grand. Naquit à Rome, de parents toscains, et fut élu pape en 440. Il condamna les hérétiques qui troublaient l'unité de l'Eglise, notamment les Eutychéens et les Manichéens. En 452, il parvint par son éloquence à dissuader Attila de venir jusqu'à Rome, mais il ne put garantir cette ville des fureurs de Gensérie en 456. Il mourut en 461.

Sainte Godeberte.—Née de parents attachés à la cour de Clotaire III, elle fonda, avec l'autorisation de ce prince, un monastère à Noyon, sous la direction de Saint Eloi, et y mourut en 670. Son corps fut inhumé dans la chapelle de Saint Georges, qui plus tard porta le titre de Sainte Godeberte: il fut glorifié dans son tombeau par plusieurs miracles.

MUNICIPALITE RURALE D'AUVERGNE No. 76

Minutes de l'assemblée spéciale tenue le 20 mars à Aneroïd: le maire et tous les conseillers étant présents.

Articles adoptés, proposés par MM.:

1o. Stalker.—Que les minutes de la précédente séance soient adoptées telles que lues.

2o. Le Maire.—Que les conseillers Daniels et Smith soient délégués, comme comité spécial pour traiter avec le Gouvernement provincial la question des ponts projetés entre les Townships 6 et 7 dans les Rangs 10 et 11.

3o. Stalker.—Que le secrétaire avise les Commissaires des districts scolaires, McKnight et Notukew, sur le rapport de l'officier de santé 1919.

4o. Stalker.—Que l'excédent des ventes de six animaux, de la fourrière de J. Béland en 1919 soit remis à H. W. Peak par l'entremise du secrétaire de la M. R. 105.

5o. Walls.—Relativement au Caveat de cette municipalité contre le N-O 12-7-11, la question soit référée à l'assemblée de juin et les dettes collectées sans faute à l'automne.

6o. Daniels.—Qu'une assemblée publique soit convoquée, par billets et avis du *Magnet* pour le lundi 29 mars à 7 h. du soir dans l'école de Quimper 14-8-11 afin de procéder aux démarches nécessaires en vue d'une baignoire pour les animaux, en conformité avec les nouveaux règlements sur leurs maladies.

7o. Le Maire.—Que la prochaine assemblée du Conseil traite la question du support financier aux compétitions pour la destruction des gaufres.

8o. Walls.—Que le secrétaire commande à la Manufacture 21 paquets supplémentaires de Kill-Em-Quick: que ce poison soit distribué à raison de 80 cents le paquet: que quatre caisses de ce poison soient envoyées à Aneroïd; et que les distributeurs puissent retenir 10 pour cent de commission, comme le permettent les manufacturiers.

9o. Daniels.—Que la démission de I. Innes comme gardien de fourrière soit acceptée et la charge confiée à B. Cross. Sec. 3-8-11.

10o. Le Maire.—Que le système des routes principales, organisé par le Département des voies de communication soit approuvé tel que soumis à cette municipalité, en y ajoutant toutefois la partie de route Nord-Sud qui se trouve à l'est de la Section 18-9-11.

11o.—Stalker.—Qu'il soit procédé à la troisième lecture de l'arrêté no. 56.

12o. Provencher.—Que l'arrêté no. 56 soit adopté comme tel.

13o. Le Maire.—Que la Municipalité rurale accorde à G. Cadel le secours nécessaire pour séjour à l'hôpital et que le conseiller Walls fasse à la prochaine assemblée du conseil un rapport sur le cas.

14o. Smith.—Que le secrétaire se procure tels assistants que sur son avis le Conseil pourra juger nécessaires.

15o. Smith.—Que le secrétaire reçoive une gratification de $150 pour travaux occasionnés par la distribution des secours et des grains durant janvier, février et mars 1920.

16o. Walls.—Que les comptes suivants soient réglés et des chèques faits en paiement: R. Martin, $220.30: Rogers Lumber Yards, 18.75 et 33.75: Imperial Lumber Yards, 11.60 et 5.80: Eug. Chorelle 325.00 et 312.50; B. F. Laybourne, 10.25; H. Bérard, 24.45; C. Christianson, 75.00; Citizens Lumber Co., 19.55: M. Freedman 5.75; J. H. Paquin, 363.65; Potvin 19.15; W. A. Langevin, 25.90; R. Gauthier, 55.15: J. Pollock, 5.00: R. Hilling, 7.25 et 4.50: Kill-Em-Quick Co., 1026.00; Lang Webb, 112.50; Alberta Pacific Grain Co, 65.10; A. T. Forrester, 40.25; Sterling Elevator Co., 40.30 et 56.25; Blair et Elliot, 11.50; Stat. Supp. Comm., 8.50: Sask. Wholesale Stat. 2.45: N. Lacoursière, 2: Aneroïd Magnet, 1.30; A. Beaudoin, 5.25; J. F. Walls, 1.90; W. R. Major, 17.00 et 27.50; Gouv. Telephones, 2; Can. Pac. Ry., 97.75; Fred. Collins, 55; Revelstoke Sawmill Co., 20.65.

17o. Le Maire.—Que le Conseil soit ajourné pour le moment.

Baptême.—Marie-Florence-Aurélienne, fille d'Onésime Tardif et d'Angelina Bélanger. Parrain, Eugène Tardif; marraine, Florence Boire.

SERVICES.—Deux services anniversaires de première classe ont eu lieu le même jour et ont réuni beaucoup de monde à l'église paroissiale; le premier pour Marie Mercier, épouse Adrien Liboiron et le deuxième pour Lydia Beauchêne, épouse Alphonse Lambert. Ces deux dames faisaient partie de la Société des Dames Patronnesses qui n'ont pas manqué de prier spécialement pour elles.

—M. et Mme J. Mercier, de Wallard, sont venus assister au service anniversaire de leur fille aînée, et conduire Stella, une autre de leurs filles, pour le noviciat de nos bonnes Sœurs.

—Le dimanche des Rameaux, sur le soir, M. le Curé et M. le vicaire se rendaient ensemble vers la splendide demeure privée du Dr Lupien pour la bénir et y prendre un repas amical en compagnie de M. et Mme Alex. Lacoursière, oncle de Mme Lupien, et de son frère Stanislas, autrefois habitant du Brésil.

—C'est avec plaisir que nous avons vu revenir bien portant Léon Bouvet que la guerre nous avait emmené, mais à ce plaisir se joignait aussitôt la tristesse de le voir revenir seul: en effet, il a eu la douleur de perdre sur les champs de bataille deux de ses frères, dont Ernest, qui était ici autrefois avec lui.

—Les travaux pressants des semailles dépeuplent momentanément notre village de ses jeunes gens: c'est ainsi que P. Cornet, notre bedeau, secrétaire du C.N.D. s'en va aider le norvégien Hanson et qu'on verra R. Cousin chez P. Briand; son frère Gilles chez F. Morin: L. Batier chez J. Ternier; L. Bouvet chez Y Tiec.

Quant à W. Legault il s'en va lui-même avec sa famille cultiver ses terres sur les plateaux du Sud qui font le partage des eaux: de même que A. Bédard, fatigué de la vie de comptoir, et remplacé par T. Cloutier.

D'autres, au contraire, s'en viennent travailler à Ponteix, comme les L. de Montigny et F. Delisle, de Gergovie. Du même pays venaient aussi pour leurs affaires MM. Dumonceau, Facette, X. et J. Morel s'en allant faire un tour en Europe, tandis que de Wallard nous rencontrions MM. Mercier, Allard G. Croteau, P. et N. Dudragne.

—M. l'abbé Duchaine inaugurait son ministère dans le Sud par une course nocturne d'automobile pour aller à 35 milles, à Hillandale, porter les derniers secours de la religion à Mme Cat. Williams Wells, décédée peu après et inhumée le Jeudi Saint dans le cimetière paroissial de Ponteix.

—Nous apprenons que M. le comte de Labareyre et ses enfants ont été retardés à Quimper, Finistère, par un accès de grippe, toutefois sans danger.

—Le mercredi saint à 2 h., M. le curé et son dévoué vicaire se rendaient au Couvent pour y distribuer aux élèves réunis, les billets d'honneur trimestriels. Le nombre de points obtenus dans tous les degrés, jusqu'au huitième, était fort satisfaisant: les enfants qui n'ont pas atteint le chiffre exigé pour le billet s'en sont du moins fort approchés et ont obtenu la note "bien", ce qui donne un grand espoir pour le trimestre prochain.

Puissent les récoltes de cette année permettre la réalisation du louable désir qui nous a été manifesté par plusieurs pères de famille de placer leurs enfants dans cette excellente maison où l'on a sous tous les rapports la plus entière satisfaction.

—Grande réunion amicale la veillée du 30, à l'occasion du départ de M. G. Jessop pour St-Paul des Métis. Etaient présents avec M. Liboiron; nos deux docteurs, MM. Marcotte, Laflamme, Giroux, Pontbriand, etc.

L'impatience a des ailes et dépasse le but; l'intention fait sa malle et manque le train; la volonté part à pied et arrive.

* * *

Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil et de plus noble que la vanité: c'est la modestie; et quelque chose de plus rare que la modestie: c'est la simplicité.

—Rivarol.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest"

La Nouvelle Croisade des Enfants

No. 2

par Henry BORDEAUX
de l'Académie Française

(Suite)

—Pourtant elle existe.

Et M. le Curé triomphe bruyamment.

—Pardon! pardon! veut répliquer l'instituteur.

Mais pour demeurer sur son avantage, M. le Curé renvoie les enfants. Il n'est pas bon qu'ils assistent à une joute théologique, même engagée sur de si piètres escarmouches:

—Mes petits, rentrez chez vous au plus vite. La forêt Marie-Christine est encore éloignée et voici la nuit qui monte de la terre. Je n'y vois plus assez pour peindre. Cette Paresse m'a fait abondamment transpirer. Maintenant, il me faut aller confesser.

Et se tournant galamment vers l'instituteur, il ajoute:

—Commencerai-je par vous, monsieur Mussillon?

Celui-ci, qui s'était penché pour examiner la fresque inachevée, se redresse comme s'il recevait un coup de pied au derrière:

—Il faudrait un miracle, monsieur le Curé. Et il n'y en a plus.

—Le miracle s'accomplira. Il en est de plus malaisés.

Philibert et Annette sont partis sur la route en se tenant par la main. La route dessine un grand contour pour atteindre leur maison qui est presque dans le rocher. Encore n'y parvient-elle pas, et faut-il prendre par un raidillon. Leur maison est au bord de la forêt Marie-Christine qui, sur le flanc pelé de la montagne, est posée comme une fourrure, — une méchante fourrure mangée et rongée de mites, une fourrure de sapins et de mélèzes espacés et rabougris, mal poussés sur un sol pierreux. Bientôt ils vont réentendre le bruit continu de la cascade Saint-Benoît qui est proche. Ils en ont tellement l'habitude que, lorsqu'ils ne l'entendent pas, ils croient avoir mal aux oreilles.

La nuit les guettait au sortir d'Avrieux. En hiver, elle assaille les gens comme la misère. Tout à coup, sans crier gare, elle les entoure de tous les côtés à la fois. A cause d'elle ils n'ont pas osé s'engager dans le raccourci qui se hisse à travers les champs. Pour se donner du cœur et pour rassurer sa cadette, Philibert se met à chanter. Annette s'applique de son mieux, mais elle sait mal la ritournelle. C'est une chanson d'autrefois, venue d'où? On ne sait plus. Des soldats l'ont apportée jadis, soldats de François 1er ou du connétable de Lesdiguières. Elle a aidé aux étapes, et depuis lors elle a aidé aux semailles et aux labours, et voici qu'elle aide encore deux petits enfants à marcher.

C'est une bergère qui dans un pré garde ses blancs moutons. Un loup sort du bois et lui prend le plus beau. Messieurs les loups savent choisir. Lors la bergère se jette à genoux: —Bonne Vierge, rendez-moi ma brebis. Bonne Vierge, rendez-la moi en vie. —Le fils du roi vient à passer. Il a une grande épée au côté. Trois fois il fait le tour du bois, et la troisième il rapporte le mouton blanc. —Merci, merci, dit la bergère. Quand je tondrai mon troupeau, je vous donnerai la laine. —Je ne suis pas marchand drapier, et n'ai souci de votre laine. Je suis le fils du roi, bergère, et c'est vous qui serez la reine...

Voilà une chanson toute simple, et qui fait plaisir. Dans le soir qui s'épaissit, la forêt Marie-Christine a l'air de marcher à leur rencontre dès qu'ils prennent le raidillon. Annette, quand la chanson est finie, n'est plus rassurée du tout. Elle essaie de répéter un couplet, mais la musique lui coule entre les dents comme une eau coule entre les doigts. Et tout à coup elle demande à Philibert:

—Est-ce vrai, Philibert, qu'il n'y a plus de miracles?

Philibert est effaré, car il pensait à la même chose, exactement à la même. Cependant il fait le brave:

—Mais si, mais si. Puisque le curé l'a dit.

Le curé, et aussi la chanson. Le régent a dit le contraire, le régent de qui ils tiennent leur science, lire, écrire et compter un peu; et la géographie et l'histoire, et la terre et les hommes, et tout ce qu'ils n'ont pas appris et tout ce qu'ils n'ont pas retenu et ne retiendront jamais. La question est particulièrement grave. N'est-ce pas la veille de Noël? Si le petit Jésus n'allait pas venir jusqu'à la forêt Marie-Christine qui est bien isolée? La route est peu fréquentée, le raidillon est mauvais et l'on n'y voit goutte. Heureusement une petite lumière brille là, au bout du chemin. C'est la maison.

Enfant Jésus, y viendrez-vous? Y viendrez-vous, quand le doute avant vous y est entré?...

II
LE MIRACLE DE LA NOEL

Annette et Philibert sont les deux enfants du bûcheron Anthelme Duchêne, vous savez bien, cet Anthelme Duchêne qui habite une méchante bicoque sur le rocher, à la lisière de la forêt Marie-Christine. A la lisière de la forêt, c'est tout indiqué pour un bûcheron.

Notre Anthelme Duchêne est un brave homme qui n'a qu'un défaut. Vous allez tout de suite penser que c'est un ivrogne. En Savoie, quand on dit d'un homme qu'il n'a qu'un défaut, c'est toujours qu'il aime la bouteille. Eh bien! pas du tout: faute d'argent Anthelme ne boit guère que de l'eau, et quand on lui sert du vin rouge, ou même du vin blanc, il en boit autant qu'il peut, sans quoi il ne serait pas Savoyard, mais les occasions sont trop rares. Son défaut, je vous le confierai sans tarder: il ne sait pas refuser un service. On lui dit, par exemple, quand il a fini son travail: "Il y a ici près une veuve qui a tout son bois à scier." Aussitôt il va scier le bois de la veuve. Ou bien: "La voisine a son mari malade, et son foin n'est pas fauché." Il répondra: "Je manie mieux la cognée que la faux", mais il ira faucher le pré de la voisine.

C'est une manie assez gênante quand on vit en famille. La vie de famille exige de la régularité, sans compter beaucoup d'autres vertus difficiles à acquérir, et notamment la patience. Anthelme Duchêne n'arrive jamais à l'heure de la soupe et Pernette, sa femme, n'est pas contente. Et Philibert et Annette crient à qui mieux mieux, la cuiller en l'air.

—Que veux-tu que j'y fasse, ma femme?

—Tu t'en laisses accroire, mon homme.

—C'étaient de pauvres gens, Pernette.

—Nous ne sommes par riches, Anthelme.

—Peut-être bien que j'ai eu tort.

—Peut-être bien que tu as eu raison.

Quant à Philibert et Annette, ils ne demandent qu'à manger.

Or, cette même nuit de Noël, Anthelme Duchêne est sorti de chez lui dès l'aube. Il tenait sur son épaule sa bonne hache affilée, et sur son dos, dans un sac, son déjeuner (pain, fromage, plus une petite fiole de vin rouge, en raison de la distance). Il s'en allait prêter son aide à des compagnons dans la forêt du Sappey qui est au delà de Modane. Pernette sur le seuil a soufflé la lanterne par économie, bien qu'il fît à peine jour, et adresse à son homme mille recommandations en bonne ménagère.

—Surtout n'oublie pas au retour d'acheter la dinde à Modane. C'est Noël demain.

—Bien sûr, bien sûr, Pernette, ma femme. On mange de la dinde une fois l'an. Il n'y a pas de Noël sans dinde.

—Et n'oublie pas les jouets que le petit Jésus doit apporter à Philibert et Annette. Nous ne sommes pas riches, mais ça se doit.

—Bien sûr, bien sûr, Pernette, ma femme. Il n'y a pas de Noël sans le plaisir des enfants.

Le soir, après l'école, les deux petits sont rentrés et leur père n'est pas encore là. Pernette est venue plus d'une fois sur le pas de la porte regarder et écouter. Mais la nuit est noire et la cascade de Saint-Benoît fait tant de vacarme qu'on n'entendrait pas marcher sur les pierres, même avec de gros souliers cloués. Cependant voici une ombre là, entre deux mélèzes; elle avance rapidement malgré la montée qui est raide. Eh! oui, c'est Anthelme. Il a toujours sa hache sur l'épaule. Il ne porte aucun paquet à la main. Où sont les joujoux et la dinde? Eh! parbleu, dans le sac qu'il a sur le dos et qu'on ne peut pas voir à l'arrivée.

—Anthelme, c'est toi? Ne fais pas de bruit. Les enfants sont là. Passe-moi la dinde.

—Ma foi, Pernette, je n'ai pas le moindre dindon sur moi.

—Tu l'as oublié? Pourtant c'est Noël. Enfin, cette année, on s'en passera. Où sont les jouets que je les cache bien vite? Cette nuit, nous en remplirons les sabots d'Annette et les sabots de Philibert.

—Ne me gronde pas, femme. Si tu savais!

—Anthelme, dis-moi où sont les jouets?

—Je vais t'expliquer. En deux mots ou en quatre.

—Pas besoin de quatre ni de deux. Anthelme, tu as oublié les enfants.

—Je ne les ai pas oubliés.

—Alors, passe-moi les jouets sans tant de façons.

—Je ne les ai pas oubliés, Pernette, je te jure. Mais j'ai rencontré Péronne.

—Péronne ou une autre, qu'est-ce que ça me fait?

—Péronne que son homme a quittée pour s'en aller en Italie.

—Quand un homme quitte sa femme, c'est qu'elle est mauvaise.

—Pas toujours, Pernette, pas toujours. Il a laissé quatre gosses, quatre gosses la bouche ouverte.

—Nous n'avons pas à les nourrir.

—Ils étaient là tous les cinq, les quatre gosses et la mère, devant le marchand de volailles à Modane. Ils regardaient les belles dindes, luisantes et dodues, alignées en rang de bataille, et grasses à faire craquer leur peau. Ils regardaient et ils sentaient. Ils sentaient et ils reniflaient comme si elles étaient déjà rôties. "Allons, Péronne, décide-toi. —Nous n'avons rien à manger chez nous. —Rien à manger? pas possible! —Rien depuis hier, mon pauvre Anthelme. —Tout le monde mange le jour de Noël. —Tout le monde peut-être bien, excepté nous." Alors, j'ai pris tout mon argent, mon argent et le tien, Pernette, mon argent et le tien qui ne font qu'un, et je l'ai donné à la femme. Mais ce n'est pas une dinde qu'elle a achetée, c'est du pain et des pâtes, parce que ça bourre et c'est moins cher. Et me voilà, Pernette, un peu honteux et vergogneux. Qu'est-ce que tu veux? Quoi! pas d'injures, pas de gros mots, pas de plaintes! Tu n'es pas bavarde, ce soir. Allons, bon! vas-tu pleurer? Pour des joujoux en bois et pour un dindon?

—Ce n'est pas pour ça que je pleure.

—Alors pourquoi? le diras-tu?

—C'est pour ta bonté, grande bête, et pour la misère de Péronne.

C'est la veillée maintenant. Philibert et Annette, bien bordés dans leurs lits de planches, ne veulent pas s'endormir avant d'avoir vu le petit Jésus. Les autres années, ils étaient sûrs qu'il viendrait et cette année ils ne le sont plus, à cause de la parole du régent. Le doute leur donne un peu de fièvre. Par où viendra-t-il? —Par la cheminée, opine Annette. —Par la porte, déclare Philibert. Le petit Jésus n'est pas un ramoneur. Déjà ils discutent le miracle.

Dans la pièce d'entrée, au coin du feu, Anthelme Duchêne et sa femme ne trouvent pas grand' chose à se dire. Pernette est revenue de son émotion: on en revient toujours, n'est-ce pas? La charité est la charité, mais quand on l'a faite on est bien avancé: une fois l'an on faisait de la dépense pour les mioches, une fois l'an on s'offrait un bon morceau, et cette année il faudra s'en passer.

...Vous êtes bien malheureuse, Péronne, avec vos quatre enfants sans père. Vous êtes bien malheureuse, c'est entendu. Mais il fallait garder votre homme ou bien le suivre en Italie. Franchement, on vous a assez vue et vous pouviez mendier ailleurs...

Au fond, c'est là ce que pense Pernette. Et ce qui l'agace davantage, c'est de voir son homme à elle qui tisonne tranquillement, aussi tranquillement que s'il avait d'écus la poche pleine. En voilà un qui ne se tracasse pas! Il croit peut-être que le Bon Dieu va se déranger pour lui apporter en personne un dindon tout cuit et tout chaud, avec une belle peau rissolée, et des joujoux pour Annette: et pour Philibert encore des joujoux! Il s'épanouit, il rit, il rigole; c'est exaspérant à la fin!

—Toc, toc, toc.

Qui frappe à la porte? Le bûcheron et sa femme se sont dressés en même temps. Qui peut venir à pareille heure? Et dans leurs lits s'agitent Annette et Philibert. Le petit Jésus a frappé. Il a frappé à la porte. Philibert avait bien raison. Philibert est un homme, et les hommes en savent plus long que les femmes.

(A Suivre)

Paul Deschanel

Le nouveau président de la République française

Il est presque superflu d'esquisser un portrait de M. Paul Deschanel. Qui ne le connaît? N'est-il point l'un des hommes politiques les plus considérables de la république? Et qui donc ignore la courtoisie de ses manières, la perfection toute latine de son éloquence, l'excellence de ses travaux littéraires qui lui ouvrirent les portes de l'Académie française, et la haute dignité de sa vie parlementaire qui lui vaut aujourd'hui de devenir le premier magistrat du pays?

M. Paul Deschanel est né à Bruxelles en 1857 où son père, comme beaucoup de républicains, était allé vivre par antipathie pour l'Empire. M. Emile Deschanel, qui devait mourir sénateur et professeur au Collège de France, étant rentré à Paris après 1871, le futur président de la république fut mis au collège Sainte-Barbe, puis au lycée Condorcet, où il termina ses études. Licencié ès lettres, puis licencié en droit, M. Paul Deschanel fut tour à tour secrétaire de M. de Marcère, puis de M. Jules Simon alors que celui-ci était président du conseil en 1877. Il entra alors dans l'administration et fut nommé sous-préfet de Dreux, puis de Brest et enfin de Meaux.

Aux élections de 1885, il se présenta à la députation dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, qu'il n'a jamais cessé de représenter depuis. C'était encore un tout jeune homme, mais la mesure de son esprit, son amour de la clarté et la chaleur de son éloquence plurent à ses électeurs. C'est que rarement orateur sut mieux que lui présenter le sérieux de son sujet et rarement orateur parut plus que lui à l'aise dans la sphère des choses finies, matérielles et tangibles des intérêts et des faits.

"Son horreur pour les sectaires et les maniaques de l'anticléricalisme, écrit la *Libre Parole*, l'a toujours fait non seulement hostile aux mesures de persécution, mais encore favorable à la reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège dans des conditions de réciproque indépendance des deux pouvoirs. Il en attend sans doute la pacification religieuse. Il y voit tout autant l'affermissement de la situation morale de la France dans le monde."

M. Deschanel est avant toute chose un travailleur qui ne s'en rapporte qu'à "lui-même" pour la documentation ou la confection de ses discours et de ses livres. Parce qu'il a le souci de l'élégance et l'instinct de la tenue physique et morale, on s'est plu parfois à le juger comme un homme malléable ou influençable. Ceux qui le jugeaient ainsi ne le connaissaient pas. Bien au contraire, M. Deschanel a l'amour et la volonté de l'autorité ce que savent bien tous ceux qui ont travaillé auprès de lui. Son esprit de suite est remarquable et l'unité de sa vie politique en est la meilleure preuve.

Vice-président de la Chambre en 1896, il disputait la présidence à M. Henri Brisson en 1898 et sortait victorieux de la lutte. Il quittait la présidence de la Chambre en 1902 pour y revenir en 1906 et depuis ses collègues l'ont toujours maintenu dans cette haute magistrature.

M. Deschanel fut aussi président de la commission des affaires extérieures et coloniales et rapporteur du budget des affaires étrangères.

Son oeuvre littéraire est considérable. Outre ses discours, réunis en volumes, dont la valeur est aussi grande par la hauteur de la pensée que par l'excellence du style, il faut citer notamment "Les Intérêts français dans l'océan Pacifique, Figures de femmes, Figures littéraires, Questions actuelles, la Décentralisation, la République nouvelle, Questions sociales, La France victorieuse", parue récemment, qui témoignent du soin qu'il a mis à étudier les grands problèmes sociaux et nationaux.

Il a épousé en 1901 Mlle Germaine Brice, fille de M. René Brice, député d'Ile-et-Vilaine, et petite-fille de Camille Doucet, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie française. Mme Paul Deschanel, qui est une femme charmante, sera, à l'Elysée, dans un cadre à sa convenance. Elle connaît l'art difficile de recevoir avec grâce et, — dévoilons cette qualité d'ordre intime — elle est une mère de famille absolument exemplaire.

M. et Mme Deschanel ont trois enfants: une fille de dix-sept ans et deux fils de quinze et dix ans.

Signe particulier: M. Paul Deschanel n'a jamais été ministre.

Ajoutons que M. Paul Deschanel a toujours su s'entourer de collaborateurs de grande valeur. Ainsi, M. Charrier, qui fut son dévoué chef de cabinet, le suivra à l'Elysée comme secrétaire général de la présidence, et tous ceux qui savent combien il est accueillant et courtois s'en féliciteront.

Il est intéressant de rappeler pour finir, comment Sully Prudhomme analysait, dans son discours, prononcé le 1er février 1900 à l'Académie française, à l'occasion de la réception de M. Deschanel parmi ces immortels, le caractère d'éloquence de M. Deschanel:

"Elle ne doit pas au vide son envolée, disait-il, ni au vernis son éclat, ni à l'enflure son ampleur. C'est tout autre chose: c'est de l'architecture, une construction élancée, d'ordre composite."

———o———

Castelnau

Le grand militaire catholique est aussi maître de soi à la tribune que sur le champ de bataille.

On sait que le général de Castelnau a fait ses débuts à la tribune dans une discussion d'ordre militaire. On lira avec intérêt à ce propos les impressions de deux témoins: M. Jules Véran, de l'"Eclair" de Montpellier, et M. Léon Daudet, de l'"Action française", de Paris.

M. Jules Véran écrit:

"On attendait avec impatience l'intervention du Général de Castelnau, président de la commission de l'armée, dans le débat sur l'incorporation de la classe 20. L'illustre soldat a parlé au début de la séance de jeudi. Son apparition à la tribune a été saluée par de vifs applaudissements qui étaient un témoignage spontané d'admiration et de reconnaissance au vainqueur du Grand Couronné. Puis on l'écouta religieusement.

De taille moyenne, trapu, la moustache blanche, les yeux clairs, sanglé dans une redingote aux revers de soie, d'une coupe impeccable, le Général de Castelnau est à la tribune comme chez lui. Avec une grande maîtrise de soi, la voix claironnante, il a l'air de faire une démonstration sur le terrain. Ses officiers ne l'écoutaient pas avec plus d'attention ni plus de respect que n'ont fait les députés. Mais tandis que les officiers ne l'applaudissaient pas — ce n'est pas dans les usages — les députés l'ont applaudi à tout rompre.

Avec un accent de terroir fortement marqué, le Général de Castelnau a exposé ses idées dans un discours qui fut un modèle de clarté, de sobriété, de force. Nos lecteurs savent déjà quelle tempête d'acclamations il souleva quand il évoqua les sacrifices que les pères de famille durent consentir à la patrie. Sa voix, à ce moment, fléchit sous l'émotion: il pensa à ses fils tués... Quand il termina, toute la Chambre, même l'extrême gauche, sauf une dizaine de députés, se leva pour l'acclamer, et M. Briand, M. Barthou, bien d'autres se précipitèrent pour lui serrer la main.

On avait la sensation que la grande voix qui venait de se faire entendre, c'était la voix même de la patrie — et un silence émouvant se fit, qui dura quelques secondes, pour en recueillir l'écho.

M. Daudet, de son côté, dit:

«Le général de Castelnau est à la tribune. C'est un de ces petits hommes solides, à qui leur droite station — "os homini sublime dedit" — prête de la grandeur. La fermeté morale qui l'anime, le don du commandement émanent de lui, de ses gestes sobres, mais pertinents. La figure, énergique et pleine, semble l'affinement d'une lignée rustique, dont la voix a conservé les inflexions, notamment quand l'orateur fait sonner les "r" et les finales. La clarté du soleil sur un champ français, telle est la raison au-dessus de ce verbe, mâle, classique et plein. De tels esprits trouvent aisément la formule qui, de haut, résume une situation, et, l'ayant trouvée, sont heureux. L'optimisme, source de l'action, l'optimiste manifeste du général — malgré les terribles épreuves, paternelles et patriotiques, qu'il a subies — tient à ceci qu'il y voit clair et qu'il sait définir sa vision, la situation exacte des choses et des hommes par rapport à sa vision. C'est un maître, un chef, un éducateur, et qui a la trempe du croyant.

La Chambre l'a senti tout de suite. Il y a des médiocrités dans cette assemblée, des nullités même sur les bancs d'extrême gauche mais dépaysées comme des hurons, au milieu de valeurs encore hésitantes, par manque de détermination politique. Je pourrais citer bien des noms d'hommes, fort éloignés de nos idées et d'un talent considérable et doués de ce don suprême: le bon sens. Du premier coup, ce grand et bon Castelnau — un des sauveurs de la patrie — avait obtenu le ralliement de tous ses auditeurs de bon sens. Il était devenu leur langage, leur prévision, leur confiance, comme son muscle, il y a trois, quatre, cinq et six ans, était devenu le muscle irrésistible des armées qu'il dirigeait.

Avant-hier, il disait ce que voulaient dire tous les visages intelligents, aigus, tournés vers lui, depuis un Paul Boncour, esprit subtil et dévoyé, jusqu'à un Barrès et à un Gaillard-Bancel, en passant par un Barthou, un André Lefèvre, un Bonnefous, un Louis Marin, un Bonnevay, un Blaisot, un Molinié, un Magallon, un Vallat et un Ruellan. Avant-hier, il s'éleva si haut — à propos de l'incorporation de la classe 20 — si haut, et si clair et si juste, qu'il incarna, pendant quelques secondes, la patrie. L'émotion nous montait aux yeux, et les socialistes désemparés, médusés par le "capucin", avalaient à petites gorgées ce sermon militaire, comme des enfants turbulents une potion salubre.

Ainsi parlait sans doute à ses officiers le vieux chef, demeuré si jeune, quand il les exhortait à "mourir puissamment", mot sublime, que cite toujours Maurras, où retentit à travers les âges, l'accent d'un Scipion l'Africain. S'adressant et se réadressant à nous, le torse droit, les mains effleurant la tribune, le général répétait: "*messieurs*"... "*l'armée, messieurs, n'est pas une fin, c'est un moyen de la politique*"... "*Or, vous le savez, messieurs, la guerre ne livre pas son enseignement, ou, du moins, tous ses enseignements, d'une façon automatique, ni dans une aveuglante clarté.*" Ceux qui aiment et fréquentent le latin retrouveront ici, calqués au naturel, la phrase et le tour roboratif de Tite Live. Grand capitaine, grand orateur, le général de Castelnau appartient à la rare lignée de ceux chez qui un *soi* vigoureux harmonise et domine les éléments héréditaires. C'est la victoire intérieure et continuelle de sa conscience qui lui a donné, par surcroît, la victoire sur les champs de bataille.

Trois fois, à l'exception de quelques veaux de lune socialistes — comme Shakespeare dit de Caliban — l'assemblée se leva pour l'acclamer, cependant que, bonhomme après son labeur, il rangeait ses papiers, remisait sa charrue et regagnait son banc. Toutefois, un petite lueur malicieuse brillait dans un coin de son œil vigilant, attestant ce sel ironique par lequel les âmes vraiment grandes se gardent de tout amoindrissant orgueil. Le général de Castelnau est de ceux qui savent faire oraison et que soutient, au cœur du triomphe, le sentiment, souvent railleur, de l'humilité.